

COMPTES DU TRÉSORIER DE LA CITÉ

ET

AUTRES DOCUMENTS

DE LA

CORPORATION DE QUÉBEC

POUR

L'ANNÉE 1859.



Québec :

IMPRIMÉ PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^{IE}.

—
1860.

RAPPORT ANNUEL

DU

Maire de la Cité de Québec,

AUX MEMBRES DU CONSEIL DE VILLE.

MESSIEURS,

A la fin de ma seconde année de Mairie, je viens mettre devant vous, pour votre information et celle du public, un exposé des affaires de la Corporation de la cité de Québec. Je serai aussi court que possible ; et après avoir passé en revue les travaux et la position de chacun des départements de cette Corporation, je suggérerai les mesures que je crois nécessaires ou utiles d'adopter pour maintenir le crédit et augmenter la prospérité de cette cité.

FINANCES.

Les finances de la Corporation ont reçu mon attention spéciale et celle du comité qui était chargé plus particulièrement de les faire prospérer. Aussi, ai-je la satisfaction de déclarer que le montant collecté, en sus de la redevance de l'eau, a été de \$136,500 en l'année 1859, tandis qu'il n'était que de \$103,800 en 1858. C'est une augmentation de \$32,200. Cette augmentation était devenue nécessaire, parce que plusieurs dettes contractées l'année précédente devenaient dues en 1859, et aussi afin de mettre le Conseil en position de faire face à la dépense occasionnée par le planchéiage de certaines rues. Néanmoins elle n'a pas suffi, les dépenses ordinaires de l'année jointes aux autres s'étant élevées à la somme de \$145,900. Le déficit occasionné en partie par des travaux permanents trop considérables pour les moyens ordinaires de la Corporation, a dû être comblé par l'émission de billets, qui devront être rencontrés plus tard, au moyen de la vente des bons que la Corporation a obtenu de la Législature la permission d'émettre. Ces bons au montant de \$300,000 ont été pour partie employés à payer une portion de la dette flottante, et la balance servira à acquitter cette Corporation envers la Banque de Québec et à rencontrer d'autres obligations contractées pour ouvrages permanents.

Le revenu collecté et non collecté de l'Aqueduc s'est élevé en 1859 à la somme de \$65,398 et la dépense pour intérêts, salaires et d'entretien a été de \$73,436. Néanmoins si une partie des frais de régie n'était pas portée au compte du drainage, par suite des travaux d'égoûts faits en 1859, la dépense réelle serait de \$76,575, et c'est ce qu'elle sera évidemment durant l'année 1860, à moins que le Conseil n'adopte une recommandation de ce rapport relative au département de l'Aqueduc. Le revenu toutefois sera plus élevé en 1860, vu l'augmentation dans la valeur de la propriété.

Je dois ajouter que les travaux nouveaux de l'Aqueduc exécutés dans l'année se sont élevés à la somme de \$18,351, et celle du drainage à \$14,508. Ces sommes ont dû être chargées au capital et former partie de la dette à laquelle ils appartiennent légitimement.

La dette de l'Aqueduc est aujourd'hui de \$1,102,880 et celle de la Corporation proprement dite de \$966,000.

Pour les détails, je réfère le Conseil aux Rapports et Etats du Trésorier de la Cité.

AQUEDUC ET DRAINAGE.

Le département de l'Aqueduc n'a pas pu, cette année, faire exécuter des travaux aussi considérables que par le passé, d'abord parce que la nécessité ne s'en est pas fait sentir par suite de la répartition de l'eau dans une grande partie de tous les quartiers et ensuite vu les moyens pécuniaires trop limités qui étaient à sa disposition. Néanmoins il a pu faire des travaux utiles, et qui serviront les uns à l'assainissement de la ville, et les autres à augmenter le revenu du département comme l'indique le tableau suivant :

Longueur des tuyaux posés pour l'eau pure.....	4,904	pieds.
“ “ de drainage posés.....	1,295	
“ égoûts construits en brique.....	910	
“ “ “ bois.....	160	
“ tuyaux de décharge des hydrants.....	18	
Nombre de puits pour chante-pleurs ou <i>stop cocks</i>	4	
“ de chante-pleurs et <i>stop cocks</i> posés.....	7	
“ d' <i>hydrants</i> ou fontaines.....	2	
“ de trous d'hommes construits.....	4	
“ de puisards.....	1	
“ de tuyaux de répartition.....	54	
“ d'hommes employés en moyenne.....	29	

Les travaux pour l'Aqueduc et le drainage exécutés jusqu'à ce jour sont donc comme suit :

Longueur totale des tuyaux pour l'eau pure.....	144,787	pieds.
“ “ “ de terre pour drainage.....	75,451	
“ “ égoûts en brique.....	20,670	
“ “ “ bois.....	600	
“ “ tuyaux en fer aux hydrants.....	2,339	
“ “ “ terre.....	2,015	

Nombre de chante-pleurs dites <i>stop cocks</i>	84
“ d’ <i>hydrants</i> ou fontaines.....	168
“ de puits de jonction.....	85
“ de trous d’hommes.....	155
“ de puisards dits <i>gully wells</i>	157
“ d’édifices pourvus d’eau.....	3,090

Malgré la pose d’un tuyau de 18 pouces de diamètre sur la rue Salaberry et une partie de la Grande-Allée, il a été impossible de fournir de l’eau aux parties les plus élevées de la Cité en tout temps et plus spécialement durant les grands froids de l’automne et de l’hiver. Le comité de l’Aqueduc, sur une décision du Conseil, a en conséquence fait avec M. John Lee, un ancien officier du département, un arrangement en vertu duquel ce monsieur s’engage à fournir au moyen des tuyaux actuels et au moyen d’un appareil placé au Château d’Eau un approvisionnement constant d’eau dans toutes les parties de la cité, moyennant une subvention annuelle de \$2000 pendant sept années et le paiement d’une autre somme de \$2000 pour frais d’appareils. Il ne doit rien recevoir dans le cas de non réussite. Je ne puis informer le Conseil s’il y a succès, l’expérience ne devant être faite que dans quelques jours.

CHEMINS.

Le département des Chemins a fait exécuter, en outre des travaux ordinaires de réparations, des ouvrages nouveaux dans les différentes grandes divisions de la cité. Ces ouvrages seront très-utiles, car ils ont pour but de mettre en bon ordre les principales artères et quelques autres voies de communications. Néanmoins, je crois qu’il est de mon devoir de rappeler au Conseil que continuer cette année à exécuter des travaux semblables, c’est-à-dire dépenser une somme de huit à dix mille piastres pour nouveaux travaux serait ne pas consulter les intérêts permanents de la cité, puisqu’il vaut mieux avoir pendant quelque temps des rues moins belles et mettre les finances de la Corporation dans un ordre convenable.

Les travaux exécutés cette année par ce département ont été nombreux et les contracteurs semblent s’être acquittés de leur tâche avec soin et fidélité. Ces travaux sont comme suit :

La rue Champlain a été élargie sur un parcours de 315 pieds et nivelée sur un parcours de 700 pieds.

L’élargissement de la rue Saint-Valier, depuis la porte du Palais jusqu’à la rue Saint-Roch a été effectué et a amélioré considérablement cette partie de la ville.

La rue de l’Eglise, à Saint-Roch, a été prolongée depuis la rue St. Saint-François jusqu’à la rue de la Reine, tel que demandé depuis longtemps.

Les rues Sainte-Geneviève (sur le Cap) Des Jardins, Du Fort, Saint-Jean (Haute-Ville,) Lamontagne, Saint-Pierre, Sault-au-Matelot, Champlain, Saint-Joseph (Saint-Roch), Saint-Valier, Craig et Saint-Jean en dehors des murs ont été réparées en macadam.

Le planchéiage des rues Champlain, Arthur et Saint-Paul a été réparé.

Les rues Saint-Paul, Saint-François, Richardson, Prince-Edouard, Du Roi, Côte d'Abraham, Saint-Augustin, d'Aiguillon, Grande Allée et Salaberry ont été réparées au moyen de vidanges ou produits de démolitions de maisons.

Les canaux des rues de l'Eglise, Saint-Joachim, Côte d'Abraham, Arago, Sainte-Geneviève et Grande Allée ont été réparés, 700 pieds de celui de la rue Saint-Anselme ont été faits en neuf ainsi que 300 pieds de celui de la Rue Nouvelle.

Les rues suivantes ont été planchées : Les rues Sainte-Hélène, Saint-Stanislas, Collins, et d'Aiguillon dans le quartier du Palais ; les rues Des Jardins et Donacona dans le quartier Saint-Louis ; les rues Saint-Antoine, Saut-au-Matelot, Des Sœurs et Saint-Paul dans le quartier Saint-Pierre ; une partie de la rue Champlain dans le quartier du même nom ; les rues Lachevrotière, Sainte-Julie et partie de la rue Saint-Augustin dans le quartier Montcalm ; la rue d'Aiguillon dans le quartier Saint-Jean ; et les rues Desfossés et Saint-Vallier dans le quartier Jacques-Cartier.

Il a été posé de plus 16,872 pieds de trottoirs durant l'année.

POLICE ET FEU.

“ Le Corps de Police répond parfaitement à l'attente générale. C'est un corps effectif et qui, pour le maintien de la paix et l'exécution des règlements municipaux, montre qu'il est indispensable de le maintenir aussi nombreux. S'il y a eu parmi nous quelques vols audacieux et qui n'ont pas été réprimés, cela est dû le plus souvent au fait que la police ne pouvant pénétrer dans les cours privées n'a pu empêcher ce qu'il lui était impossible de voir. Dans la plupart des cas, ces vols n'ont pas été commis du dehors au dedans, mais par des personnes qui s'étaient cachées au dedans, ou qui connaissant bien les lieux et s'étant munies des clefs de la maison ou du hangar ne pouvaient être soupçonnées par les hommes de police. Pour que celle-ci puisse empêcher les vols, comme règle générale, il est nécessaire que les citoyens de leur côté adoptent chez eux les mesures ordinaires de sûreté.

“ Le Conseil se rappelant que le Corps de Police est composé de 53 hommes, comprendra facilement qu'ils n'ont pas dû être oisifs, puisqu'ils ont fait durant l'année dernière 3294 arrestations, celles-ci ayant été de 3217 en l'année 1858.

“ La Police a aussi à remplir les devoirs des pompiers, et ces devoirs sont très-multipliés, puisqu'ils n'ont, pour les aider en cas de grands incendies, que trois compagnies volontaires, dont une de sapeurs. Néanmoins elle s'acquitte de ces devoirs, ainsi que les trois compagnies volontaires, avec zèle et de manière à empêcher les grandes conflagrations. Le tableau suivant indique les ravages du feu en 1859 :

Incendies	44
Alarmes	16
Montant des assurances sur les propriétés incendiées.....	£19,395
Montant des assurances sur les meubles, etc.....	4,275
Montant des pertes sur propriétés foncières.....	4,297
“ “ les meubles, etc.....	2,130

Cette perte de 25 pour 100 sur le montant de ces assurances a pu être rencontrée par certaines compagnies d'assurances par l'intérêt seul du montant de leurs primes de l'année. Aussi, est-il à croire et à souhaiter que les compagnies réduiront prochainement leurs taux d'assurance, ces taux n'étant réellement plus en proportion des risques qu'elles courent.

Le département des Cheminées continue à être administré avec zèle et économie. La dépense totale de ce département est comme suit :

Cordages, etc.....	\$ 16 00
6 hommes.....	1677 20
Salaire du Surintendant.....	600 00
Total.....	\$2293 20
Le revenu au contraire doit produire cette année.....	7684 80

Le fait est que ce département n'a cessé de présenter une augmentation de revenu depuis les huit dernières années, le revenu ayant dû être comme suit :

1852.....	\$4446	1856.....	\$6825
1853.....	4900	1857.....	7622
1854.....	5419	1858.....	7672
1855.....	5849	1858.....	7684

Cet état prospère est certainement dû à l'activité du Surintendant des Cheminées.

MARCHÉS.

Le département des Marchés a eu à faire continuer les travaux de la Halle Champlain, rendre plus sûr au moyen d'un grillage en fer l'étage inférieur de la Halle Jacques-Cartier, et compléter les abords de la Halle Champlain. Ces travaux ont été poussés avec vigueur ; ceux de la Halle Jacques-Cartier sont terminés. Quant à la Halle Champlain, les contracteurs la livreront en toute probabilité à cette Corporation vers la mi-mars, et ils sont au moment de compléter le planchéage de la place du marché. Cet édifice fait certainement honneur à la cité, au comité sous les soins duquel il a été érigé et aux contracteurs sur qui reposaient la responsabilité de l'exécution. S'il a coûté ou doit coûter finalement une somme assez élevée, il n'y a pas de doute que, tout en étant un des principaux ornements de cette ville, il ne rapporte un très-grand revenu à cette Corporation, si elle adopte les mesures nécessitées par les circonstances.

COUR DE RECORDER.

La Cour de Recorder a continué à rendre de très-grands services à la cité, comme le prouve le tableau des affaires qui ont été transigées dans les douze mois :

Il en est sorti, au civil, 1534 actions pour un montant de \$44,950 de taxes. De ces actions, 500 ont été réglées avant l'entrée en Cour, produisant environ \$300 d'honoraires ou frais en faveur de la Corporation ; 728 autres ont été entrées et jugement a été

obtenu, produisant \$1670 d'honoraires ou frais en faveur de la Corporation, outre environ \$700 d'intérêt ; dans 200 autres, jugement devra être rendu prochainement par défaut ; enfin 106 n'ont pu être servies, les défendeurs ne pouvant être trouvés ou ayant laissé la ville. Il a été émis 94 brefs d'exécution, et les défendeurs ont presque tous payé avant la vente, à l'exception de 8 ou 10 qui n'ont pas de meubles, ou dans les causes desquels il y a eu des oppositions qui ont été maintenues.

Au criminel, il a été intenté 900 actions, dont 500 ont été ou déboutées ou retirées, 150 ont été réglées sans contestation et 80 ont payé après contestation. Le montant dû dans les 170 autres cas sera collecté sous peu.

Tous les documents nécessaires dans ces causes devant être préparés par le Greffier aidé de l'huissier, il ne reste peu ou point de temps pour faire payer les arrérages et les amendes régulièrement. Je recommande donc au Conseil d'adopter quelque mesure pour donner quelque aide au Greffier de la Cour. Ce sera le moyen d'assurer le paiement plus prompt des sommes dues à la Corporation, tout en soulageant le Greffier et l'Huissier.

PASSAGE DU FLEUVE.

Le Conseil, profitant du pouvoir que lui avait accordé la Législature en 1858, a passé un règlement au sujet du passage du fleuve. Ce règlement a eu pour but de rendre ce passage régulier et sûr, et tout en accordant une rémunération suffisante à ceux qui obtiennent licence pour y placer des bateaux traversiers, il empêche le voyageur d'être surchargé, et protège en même temps le cultivateur qui apporte ses produits au marché. Cette mesure est certainement une amélioration et paraît satisfaire l'attente publique.

AMENDEMENTS A LA CHARTE.

De nouveaux amendements à la Charte de la ville ont été obtenus à la dernière session de la Législature. Ils suppléent à des omissions dans les anciens Actes, donnent le pouvoir d'emprunter une somme de £75,000 pour consolider la dette de la cité, et permettent de faire payer des impôts à certaines personnes ou classes de personnes qui n'y étaient pas sujettes auparavant.

COMMISSION DU HAVRE.

A la fin de l'année, le gouvernement a nommé les trois Commissaires qui, avec le Maire de Québec et le Président du Bureau de Commerce, forment la Commission du Havre de Québec. Cette Commission qui n'a encore pu guère siéger que pour s'organiser et obtenir de l'Exécutif certains plans, états et renseignements d'absolue nécessité, doit sous très-peu de temps prendre en considération la question pour la solution de laquelle elle a été nommée, savoir : améliorer le Havre de Québec. Cette Commission est, sans aucun doute, appelée à faire de grandes choses pour notre ville et pour le commerce de toute la Province, dont Québec est le principal port de mer. Le public en attend beaucoup, et je sais qu'elle est bien disposée à se mettre consciencieusement à l'œuvre.

NOUVEAU BUREAU DE POSTE ET PRISON.

Le gouvernement a fait ériger depuis quelques mois un grand édifice sur l'emplacement de l'ancien palais législatif. Cette bâtisse a nom, "nouveau bureau de Poste,"

mais doit servir de palais législatif tant que Québec continuera à être la capitale. Je regrette néanmoins qu'aucune mesure n'ait encore été adoptée pour remplacer la très-vieille prison de Québec par un édifice plus sûr, plus spacieux et par là même plus sain que l'édifice actuel. Espérons que l'exécutif comprenant l'impérieuse nécessité de cette mesure n'en retardera pas longtemps l'exécution, et rendra ainsi possible le classement des prisonniers, qui aujourd'hui loin de s'amender se confirment dans le vice par le contact avec les criminels endurcis.

CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD.

Cette grande entreprise, pour laquelle j'ai dû passer en Angleterre à la demande du conseil et de la compagnie, et pour le succès de laquelle les citoyens de cette ville ont si généreusement et si unanimement consenti à des sacrifices considérables, n'a pas depuis lors fait apparemment un pas rapide vers son exécution. Pour s'expliquer cela, il suffit de se rappeler que, pendant que les capitalistes communiquaient avec la compagnie, l'horizon politique de l'Europe, loin de s'éclaircir, se chargeait de nouveau, et forçait ainsi les capitalistes à ne pas placer leurs capitaux dans des entreprises hasardeuses, mais à les employer à l'achat d'effets de commerce à courte échéance, afin de tenir ces capitaux disponibles. Cet état de choses a continué jusqu'à présent. Le congrès européen seul peut aujourd'hui donner de la confiance aux capitalistes. Aussi devons-nous attendre avec anxiété le résultat de ses premières délibérations. Au reste, je dois répéter ici ce que j'ai dit le 5 décembre dernier devant les électeurs municipaux de cette ville. Si nous obtenons, comme nous l'espérons, les capitaux des amis de notre entreprise en Angleterre, il n'y a pas de doute que nous ne réussissions de suite à construire le chemin ; si au contraire, pour une raison ou pour une autre, soit que les adversaires de cette entreprise continuant leur jeu fussent plus puissants et plus heureux que nous, si pour quelque-une de ces raisons ces capitaux ne nous arrivaient pas, nous ne devrions pas nous désespérer pour cela ; il faudrait faire face à l'orage, et montrer par notre union et notre détermination que Québec comprend que, sans chemin de fer, il ne peut se maintenir dans sa position. Le fait est que quoiqu'il arrive, sans plus de sacrifices de la part de la cité de Québec, les travaux du chemin peuvent se commencer d'ici à l'été prochain, pourvu que les citoyens continuent à appuyer ceux à qui ils ont confié cette entreprise.

REMARQUES ET SUGGESTIONS.

Comme j'ai eu l'honneur de le remarquer au conseil à pareille époque l'an dernier et l'année précédente, la question financière est la première et la plus importante de toutes celles qui doivent nous occuper. Sans ordre dans nos finances, la Cité ne peut prospérer et la mauvaise administration des autres affaires de la corporation devra en être la conséquence nécessaire ; je prie donc le conseil de considérer attentivement les remarques et suggestions que je vais lui faire sur ce sujet.

Je maintiens que la condition première et indispensable d'une bonne administration financière, c'est d'avoir un revenu au moins égal à la dépense ordinaire, et de pourvoir à toute dépense extraordinaire par des mesures qui assurent le paiement des intérêts et du capital nécessaires à ces nouvelles dépenses.

Cela posé, je déclare cette année, comme je l'ai fait l'an dernier, que le revenu actuel n'est pas suffisant à rencontrer la dépense annuelle ordinaire, et comme première conséquence je soutiens qu'il est d'absolue nécessité de ne pas faire de dépenses extraordinaires.

On me dira peut être que l'an dernier le revenu a été augmenté. Je ne conteste pas ce fait, mais je prétends qu'il est impossible de combler le déficit annuel si, pendant que les dépenses augmentent, les revenus ne s'accroissent pas en proportion.

La dette de la cité n'est pas hors de proportion avec la population et les ressources de la ville, mais il est de fait que des ouvrages coûteux et nécessaires si l'on veut, tels que l'Aqueduc et le drainage, ne rapportent pas à la cité un revenu suffisant, le revenu qu'ils devraient lui donner.

J'ai donc l'honneur de proposer comme moyens de surmonter les difficultés de notre position :

1o. La passation d'hui à un mois du Budget de l'année, c'est-à-dire que je propose que le Conseil détermine, dès le commencement de chaque année et comme fait la Législature, le montant des dépenses annuelles, ces dépenses devant être payées au moyen du revenu de l'année. Dans ce Budget pourrait être incluse, une somme pour dépenses imprévues, ne devant pas excéder \$3000 à \$4000, après quoi le Conseil ne voterait plus d'argent durant l'année, à moins que ce ne fût dans des cas très-spéciaux et que le Conseil pourvût immédiatement au paiement de la dépense nouvelle. Cette mesure impliquerait l'obligation pour les comités de ne pas dépasser le montant des appropriations faites par le Conseil pour chaque objet en particulier et préviendrait le transport d'une balance d'une appropriation au montant d'une autre appropriation.

2o. La constatation par le Conseil du revenu probable de cette Corporation pour l'année 1860 et l'adoption immédiate de mesures propres à combler le déficit, et parmi ces mesures les suivantes :

3o. La révision des tarifs de revenu de la Corporation, et l'insertion d'une clause qui pût rendre productifs les grands travaux de drainage de la cité qui coûtent aujourd'hui \$413,000 et ne produisent pas un sou de revenu.

4o. La cessation de tous nouveaux travaux d'aqueduc ou de drainage, et la collection encore plus rapide que par le passé des arrérages dus pour redevance de l'eau ou pour impôts.

5o. La diminution des dépenses de la Corporation, et la réunion de deux départements en un seul, savoir les départements de l'aqueduc et des chemins. Cette dernière mesure aurait certainement pour résultat de diminuer au moins d'un tiers la dépense pour la main-d'œuvre et pourrait aussi préparer à de nouvelles réductions qui s'effectueraient plus tard dans la dépense du département.

6o. L'exécution aussitôt que possible de la résolution du Conseil qui ordonne la vente dans quelque temps de certains terrains qui sont épars dans la cité et appartiennent à cette Corporation. Ces terrains rapportent peu ou point de revenu tandis que leur vente les rendra de suite sujets à cotisation et le prix d'achat servira à éteindre une partie de la dette, et par là même à augmenter le revenu.

7o. L'obligation imposée par le Conseil de prendre licences pour certaines industries qui n'y sont pas sujettes, et la mise à exécution plus rigoureuse par la Police de la loi qui défend la vente des liqueurs enivrantes sans licences. Cette dernière mesure aurait indubitablement pour effet de donner un fort revenu à cette Corporation, tout en réduisant le nombre des cantines et diminuant l'immoralité, et les occasions de commettre le crime.

8o. La révision des tarifs des Marchés et des Havres du Palais et du Cul-de-Sac. La révision des premiers est devenue absolument nécessaire, si la Corporation veut retirer des revenus convenables de ses Halles de Marché et plus spécialement de la Halle Champlain. Cette belle Halle, et celle des Marchés Finlay, de la Haute-Ville, Saint-Paul et Jacques-Cuarter contiennent de nombreux étaux pour le détail de la viande, sur des tables en dehors des Halles et moyennant une faible redevance. D'un autre côté, la révision d'un tarif de nos deux Havres est devenue nécessaire, les taux n'étant plus dans plusieurs cas en accord avec ceux des tarifs des particuliers. Je recommande en même temps au Conseil de rendre aussi légère que possible la redevance que doivent payer les cultivateurs sur les marchés. L'intérêt bien entendu de la Cité exige que les Cultivateurs soient tentés de venir aux marchés avec leurs produits, et d'acheter en ville les effets dont ils ont besoin. Voilà pourquoi dans certaines villes, à Toronto par exemple, cette redevance est nulle ou nominale.

9o. La location prochaine des Magasins de la Halle Champlain. Ces magasins devront être une source importante de revenus car ils ne peuvent manquer d'être convoités, placés comme ils sont au centre d'un marché très-achalandé et autour duquel les édifices se louent à des taux très-élevés.

10o. Le maintien de la sage mesure adoptée par le Conseil de mettre à part les deux tiers du revenu pour assurer le paiement des intérêts de nos Bons ou Débentures.

11o. L'emploi aussi immédiat que possible du produit des soixante et quelques mille louis de débentures, que la corporation possède en paiement de la somme due à la Banque de Québec et d'autres dettes représentées par des billets ou autrement.

12o. Le rachat au premier novembre prochain des usines et appareils de la Compagnie du gaz de Québec. Cette Compagnie fait depuis plusieurs années des profits considérables, et la cité pourrait avantageusement, en rachetant cette compagnie, ajouter ainsi une forte somme à son revenu annuel. Il ne serait pas besoin pour cela de changer l'administration actuelle de ces usines, les mêmes officiers pouvant rester en charge. Il suffirait de mettre à exécution une des clauses du contrat entre la Corporation et la Compagnie, et émettre des débentures garanties par les usines à gaz à elles-mêmes. Je recommande cette mesure à la sérieuse considération du conseil.

Il est d'autres mesures qui apporteraient un revenu direct à la Corporation et n'augmenteraient pas les dépenses de l'année. Je veux parler d'abord du prolongement de la rue De Salaberry à travers les 60 à 80 arpents de terre que la Corporation possède sur la Grande Allée. Cette rue pourrait être mise en communication avec le quartier Champlain au moyen d'une côte ou rampe dont le coût serait payé mi partie par la Cité et mi-partie par les propriétaires avoisinants. Je sais que plusieurs de ces propriétaires seraient disposés à contribuer ainsi à cette amélioration qui augmenterait beaucoup la valeur de leurs propriétés et de celles de la Cité. Je recommande donc au conseil de

faire dresser un plan de ce vaste terrain avec la rue projetée et de considérer l'à-propos de le diviser en lots de ville et les vendre, le produit de la vente servant au rachat d'une partie de la dette.

L'ouverture d'une seconde porte Saint-Jean aurait certainement pour effet de faciliter la circulation par la grande artère de la Cité ; mais cette mesure, quoique suivie attentivement durant l'année 1859 n'a pas encore obtenu une solution définitive. Il en est de même de l'ouverture de la rue Saint-Gabriel au faubourg Saint-Jean, mais du moins celle-ci semble devoir être accueillie favorablement par les autorités militaires ; elle donnera de la valeur à une partie de la Ville qui souffre du voisinage des grands terrains vancants de l'ordonnance.

Le conseil a devant lui un projet de règlement pour le prolongement et l'élargissement de la rue J. B. F. qui permettra de communiquer facilement avec la Douane. A ce projet se rattache celui d'ouvrir une grande rue sur le bord du Saint-Laurent, et de faciliter ainsi les transactions commerciales, tout en embellissant la ville et donnant plus de valeur aux propriétés environnantes. La correspondance et les plans relatifs à ces améliorations seront mis bientôt devant le Conseil, qui sera alors en position de décider sur l'opportunité d'exécuter ces projets.

Une dernière mesure de haute importance est l'extension des limites de la Cité de Québec. Cette mesure, comme le conseil le sait, n'a pu, pour plusieurs raisons, être adoptée dans la dernière session du parlement. Mais j'ai la confiance que, quand cette mesure sera connue et appréciée comme elle le doit être, elle n'éprouvera plus l'opposition plus ou moins sourde qui lui est faite. Il s'agit en effet d'étendre nos limites, d'augmenter notre population, d'accroître notre influence de toutes manières. Nous voulons une partie du territoire qui nous appartient légitimement, puisque ceux qui l'habitent votent à nos élections parlementaires et influent beaucoup ainsi sur le choix de nos députés. Nous voulons pouvoir protéger nos limites actuelles, en plaçant un piquet de police au centre de ces populations qui sont à nos portes et où souvent se réfugient tant de malfaiteurs, parce qu'ils s'y sentent comparativement à l'abri des visites de la police. Si nous sommes appelés si souvent à porter secours en cas d'incendies aux populations de la banlieue, au moins que toutes les dépenses ne portent pas sur la Cité. D'un autre côté, pourquoi verrions-nous quelques-unes de nos plus grandes voies de communication arrêtées dans leur prolongement par des obstacles qu'il nous est impossible de surmonter, parce qu'étant en dehors de nos limites, ils ne sont pas dans notre juridiction ?

D'ailleurs, avec une extension de limite, nous pourrions augmenter notre police, en avoir une partie à cheval pour les portions les plus éloignées, et donner ainsi protection à tous contre les malfaiteurs et l'incendie. Qu'on n'aille pas croire cependant que l'intention des promoteurs de cette mesure soit d'être injuste. Il ne s'agit pas d'imposer au territoire qui serait annexé à la Ville la dette actuelle de la Cité. Ce territoire ne porterait que sa part de cette partie de la dette qui aurait été contractée pour son avantage aussi bien que pour celui de la Ville actuelle ; et s'il était nécessaire, rien n'empêcherait d'y dépenser pendant quelques années, et en améliorations locales le revenu qu'il produirait, après déduction de sa part des frais communs. Ce territoire s'étendra à l'ouest jusqu'au chemin de Belvédère prolongé d'un côté jusqu'à la ligne des Commissaires sur le fleuve Saint-Laurent, et de l'autre jusqu'au pont de Scott. Je suis certain

que toute personne désintéressée qui étudiera cette mesure en comprendra de suite l'importance non seulement sous un point de vue local, mais aussi dans l'intérêt de notre section de la Province.

CONCLUSION.

En terminant, je dois ajouter, Messieurs, qu'appelé pour la troisième fois et par la voix unanime de mes concitoyens à occuper la première magistrature de cette capitale, je ne me cache pas les difficultés de ma position. Je vous en ai exposées quelques-unes ; les autres, je les surmonterai de mon mieux, et mon administration continuera à être fructueuse, si, comme je l'espère, le Conseil nouveau m'accorde la même confiance et le même concours que j'ai reçu de vous et dont je vous remercie sincèrement. Ce concours m'est nécessaire et l'union dans le Conseil ne l'est pas moins. Nous sommes tous ici pour servir les intérêts de la ville et pour cela seulement. Nous ne l'oublierons pas, et s'il est vrai qu'un Prince de la maison d'Angleterre doit venir cette année nous visiter au nom de Sa Très Gracieuse Souveraine et Mère, nous ne manquerons pas, par nos démonstrations de respect et de joie, de faire voir à ce noble Prince, qui doit probablement régner plus tard sur nous, que tous, Français, Anglais, Irlandais, Écossais, nous ne faisons qu'un seul et même peuple, et que tout en différant de langues, d'origines ou de religion nous travaillons tous ensemble, chacun dans sa sphère, à la cause commune, la prospérité de notre pays.

HECTOR L. LANGEVIN,

Maire.

HÔTEL DE VILLE,
Québec, 13 janvier, 1860.



COMPTES DU TRÉSORIER.

BILAN.

Etat du Trésorier de la Cité des recettes et

Pour Recettes, savoir :—						\$	cts.	\$	cts.
"	Arrérages de cotisations, perçus pour 1844.						0 67		
"	do do 1845.						1 08		
"	do do 1846.						3 16		
"	do do 1847.						3 00		
"	do do 1848.						3 25		
"	do do 1849.						4 33		
"	do do 1850.						16 64		
"	do do 1851.						15 00		
"	do do 1852.						27 50		
"	do do 1853.						76 58		
"	do do 1854.						93 82		
"	do do 1855.						486 48		
"	do do 1856.						1078 54		
"	do do 1857.						4117 24		
"	do do 1858.						30113 58		
"	do do 1859.						43538 96		
								79579	83
"	Taxes des cheminées..						5513 25		
"	Département du feu....						228 00		
"	Taxe spéciale du Quartier St. Pierre						352 75		
"	do Quartier Champlain ...						141 39		
"	do Quartier Jacques Cartier						299 92		
"	Cour de Recorder, Honoraires..						576 79		
"	Amendes....						486 85		
"	Perception du Havre du Palais..						6042 49		
"	Regrattiers ...						1340 00		
"	Licences, Savoir :								
	Charretiers						3896 00		
	Numéros de charretiers...						1 75		
	Bouchers						1296 00		
	Auberge						1480 00		
	Epiciers						280 00		
	Boulangers						270 00		
	Assurances						2510 00		
	Bateaux à vapeur						690 00		
	Chaloupes						100 00		
	Poudre.						70 00		
	Tables de Jeu...						180 00		
	Fruits et Biscuits.						7 50		
	Licences de rue..						118 00		
"	Etaux privés..						200 00		
								26080	69
Porté à l'autre part.....								\$105660	52

BILAN.

dépenses de la Corporation pour l'année 1859.

Par déboursés, savoir :—						\$	cts.	\$	cts.
"	Salaires de la Corporation					6733	33		
"	Dépenses de Cotisation.					1766	66		
"	Pensions					733	30		
"	Cour du Recorder					3764	52		
"	Hotel-de-Ville..					1347	68		
"	Annonces					707	98		
"	Impressions					605	92		
"	Papeterie					523	58		
"	Dépenses légales					564	92		
"	" d'élection....					112	32		
"	Intérêt					27341	24		
"	Echange, Intérêt payé en Angleterre					33408	77		
"	Rentes Foncières					1033	86		
"	Divers					1026	38		
"	Département des Chemins					16017	81		
"	" de Police..					24117	57		
"	" du Feu..					3335	86		
"	" des Marchés					3929	96		
"	Batisses municipales...					172	83		
"	Hàvre du Palais					1788	71		
"	Anniversaire de la naissance de la Reine..					378	65		
"	Marché Jacques Cartier.					126	50		
"	Démolition du Parlement					174	40		
"	Revenu du Marché St. Paul					26	00		
"	Licences d'Auberge....					16	00		
"	Fonds d'amortissement..					16000	00		
"	Propriétés foncières					177	75		
"	Chemin de fer du Nord.					13	15		
						145945 65			
"	Héritiers Blumhart					600	00		
"	Marché Champlain					1522	82		
"	Prolongation de la rue de l'Eglise					1000	00		
"	Elargissement de la rue Champlain					495	40		
"	La Compagnie du Chemin de fer du Nord, et de la Naviga- tion et des Terres du St. Maurice					25510	48		
"	Billets Payable.					184654	32		
"	Aqueduc, Intérêt payé en Angleterre					62273	42		
"	Drainage					2925	04		
"	Bons rachetés..					2000	00		
						280981 48			
Porté à l'autre part.....						\$426927 13			

	\$	cts.	\$	cts.
Pour montant rapporté			105660	52
" Taxes spéciales	6504	80		
" Revenu des marchés... ..	16079	79		
" Permis de l'Inspecteur des Chemins	50	50		
" Divers	157	96		
" Rentes de Terrain	168	50		
" do de maison	173	60		
" do de Quai	21	00		
" Démolition de la maison du Parlement... ..	64	75		
" Dividendes de la Banque de Québec	4572	74		
" Intérêt	20	60		
" Immeubles.... ..	471	50		
" Prolongement de la rue de l'Eglise	112	00		
" Immeubles de la rue Lamontagne	1000	00		
" Elargissement de la rue Champlain	1500	00		
			30897	74
			\$136558	26
" Débentures vendues au comptant	35440	00		
" Billets payables escomptés	196500	00		
" Drainage	10691	20		
			242631	20
			\$379189	46
" Balance en caisse, 1er Janvier 1859			60588	12
			\$439777	58

HOTEL-DE-VILLE, }
 Québec, 31 Déc. 1859. }

AUG. GAUTHIER,
Trésorier de la Cité.

BILAN.

dépenses de la Corporation pour l'année 1859.

							\$	cts.
Par montant rapporté.							426927	13
“ Balance, Argent en caisse, 31 Déc. 1859...							12850	45

\$439777 58

Dt. **LE TRÉSORIER DE LA CITÉ en compte**

		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1859.							
Jan. 1.	Pour Balance, Argent en caisse suivant le						
	Bilan de 1858.. 					60588	12
Montant reçu pour C'otisations et autres sources, savoir :							
1844.							
1844	Pour Arrérages du Quartier St. Roch...					0	67
1845.							
1845	" Arrérages du Quartier St. Roch...					1	08
1846.							
1846	" Arrérages du Quartier St. Roch...					3	16
1847.							
1847	" Arrérages du Quartier St. Roch...					3	00
1848.							
1848	" Arrérages du Quartier St. Roch...					3	25
1849.							
1849	" Arrérages du Quartier St. Roch...		2	00			
	" " Champlain..		2	33			
						4	33
1850.							
1850	" Arrérages du Quartier St. Roch...		1	64			
	" " Champlain..		15	00			
						16	64
1851.							
1851	" Arrérages du Quartier Champlain.					15	00
Montant porté à l'autre part.....		\$				47	13
						60588	12

courant avec la CORPORATION DE QUÉBEC.

Av.

1859. \$ cts. \$ cts. \$ cts.
 Déc. 31.—Par déboursés, savoir :

SALAIRES.

Payé à H. L. Langevin, Maire, 12 mois au 1er.				
Déc. 1859..	1200	00		
“ F. X. Garneau, Greffier, 12 mois	1300	00		
“ N. Fages, clerc dans le bureau du Greffier,				
12 mois....	500	00		
“ Aug. Gauthier, Trés. de la cité, 12 mois.	1200	00		
“ J. Boomer, assistant trésorier, 12 mois..	600	00		
“ C. A. Gagnon, clerc dans le bureau du				
Trésorier, 7 mois...	233	33		
“ L. E. Dorion, teneur de livres, 12 mois.	1200	00		
“ F. X. Julien, messenger, 12 mois	500	00		
			6733	33

DÉPENSES DE COTISATIONS.

Payé J. Grondin, cotiseur, 5 mois salaire @				
\$1000 par année....	416	71		
“ R. Roy, cotiseur, 5 mois salaire @ \$1000				
par année..	416	71		
“ J. Grondin, 7 mois do. @ \$800.	466	62		
“ A. S. Matte, do.	466	62		
			1766	66

PENSIONS.

Payé N. Wells, ci-devant Inspecteur du Dépar-				
tement du feu, 7 mois	233	30		
“ R. H. Russell, ci-devant Chef de Police,				
12 mois....	400	00		
			633	30

COUR DE RECORDER.

Payé F. O. Gauthier, Recorder, 12 mois sa-				
laire	2000	00		
“ C. Gethings, Greffier, 12 mois.	1200	00		
“ P. Thibaudeau, Huissier, 12 mois	400	00		
“ F. X. Julien, Gardien, 12 mois	100	00		
“ Diverses dépenses pour témoins	10	07		
“ A. Côté et Cie., pour annonces.. . . .	49	00		
“ D. Carey et Cie., pour 1 copie du Vindicator	4	00		
Montant porté à l'autre part.....\$	3763	07	9133	29

*Dt.***COMPTE—Continué.**

1859.				\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....						47	13	60588	12
1852.									
1852	Pour Arrérages du Quartier	Champlain		15	00				
	"	St. Jean		12	50				
						27	50		
1853.									
1853	"	Arrérages du Quartier	St. Louis		8	33			
	"	"	St. Pierre		1	50			
	"	"	Champlain		37	50			
	"	"	St. Roch		1	25			
	"	"	St. Jean		28	00			
						76	58		
1854.									
1854	"	Arrérages du Quartier	St. Louis		13	25			
	"	"	St. Pierre		2	00			
	"	"	Champlain		39	58			
	"	"	St. Roch		19	74			
	"	"	St. Jean		19	25			
						93	82		
1855.									
1855	"	Arrérages du Quartier	St. Louis		21	25			
	"	"	Palais		32	99			
	"	"	St. Pierre		58	40			
	"	"	Champlain		156	57			
	"	"	St. Roch		57	06			
	"	"	St. Jean		160	21			
						486	48		
1856.									
1856	"	Arrérages du Quartier	St. Louis		198	77			
	"	"	Palais		40	96			
	"	"	St. Peirre		236	92			
	"	"	Champlain		333	50			
	"	"	St. Roch		19	36			
	"	"	Jacques Cartier....		109	26			
	"	"	St. Jean		95	77			
	"	"	Montcalm		44	00			
						1078	54		
Montant porté à l'autre part.....						\$	1810 05	60588	12

COMPTE—Continué.

Av.

1859.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....				9133	29		
COUR DE RECORDER— <i>Continué.</i>			3763	07			
Payé D. Carey et Cie., pour annonces			0	45			
“ La Compagnie du Gaz de Québec, pour comptes de Gaz			1	00			
					3764	52	
HOTEL-DE-VILLE.							
Payé F. X. Julien pour dépenses contingentes.			132	58			
“ A. Hamel, pour 20 copies du plan de Québec			67	00			
“ Frs. Trudel, pour avoir scié et fendu 76 cordes de bois			45	60			
“ Kerr et Gilchrist, pour avoir peinturé le passage et les portes, etc.			140	50			
“ Thomas Andrews, pour avoir posé des tuyaux de gaz et réparations...			14	58			
“ C. Chauteauvert, pour avoir racomodé une poignée de porte et fait 7 passe-partouts.			3	10			
“ P. et A. Laberge, pour menuiserie			140	00			
“ Glover et Fry, pour tapis etc., etc.			7	07			
“ Walker et Cie., pour ouvrage de plombier.			1	50			
“ Z. Chartré, pour ouvrages de ferblanterie.			30	42			
“ Ed. Gingras, pour 140 cordes de bois @ \$4 26...			597	33			
“ J. et O. Valières, pour chaises et banc pour Bureau du Trésorier.			7	80			
“ La Compagnie du Gaz, pour compte de gaz.			127	70			
“ La Compagnie de l'Assurance de Québec, pour assurance sur batisses...			32	50			
					1347	68	
ANNONCES.							
Payé Chs. St. Michel, pour annonces dans le Morning Chronicle...			228	68			
“ Balance à J. Donaghue et Cie., pour do. dans le Colonist			79	52			
“ Middleton et Dawson, pour do. dans la Gazette de Quebec..			126	81			
“ E. R. Fréchette, pour do. dans le Canadien.			115	38			
“ A. Côté et Cie., pour do. dans le Journal de Québec.			20	84			
Montant porté l'autre part.....		\$	571	23	14245	49	

*Dt.***COMPTE—Continué.**

1859.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....				1810	05	60588	12

1857.

1857 Pour Arrérages du Quartier St. Louis		1082	22		
“ “ Palais		392	19		
“ “ St. Pierre		1305	02		
“ “ Champlain		298	04		
“ “ St. Roch		124	98		
“ “ Jacques Cartier....		471	44		
“ “ St. Jean		238	59		
“ “ Montcalm		204	76		
				4117	24

1858.

1858 “ Arrérages du Quartier St. Louis		4809	75		
“ “ Palais		2965	99		
“ “ St. Pierre		8419	49		
“ “ Champlain		2476	55		
“ “ St. Roch		2118	27		
“ “ Jacques Cartier....		4090	09		
“ “ St. Jean		3304	32		
“ “ Montcalm		1929	12		
				30113	58

Montant porté à l'autre part.....

\$36040 87 60588 12

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....			14245	49		
ANNONCES—<i>Continué.</i>						
.....		571	23			
Payé D. Carey et Cie., pour le Vindicator....		15	86			
“ W. A. Kirk, pour la Gazette Militaire...		1	60			
“ George Cary, pour le Mercury..		2	75			
“ Le National, pour annonces....		1	74			
“ Desbarats & Derbishire pour do. dans la Gazette du Canada....		114	80			
				707	98	
IMPRESSIONS.						
Payé la succession de feu M. Marcotte, pour l'im- pression du rapport du trésorier pour 1857.		84	45			
“ A. Côté et Cie., pour l'impression du Rap- port de 1858, Blancs de Licenses, &c....		521	47			
				605	92	
PAPÉTERIE.						
Payé D. Carey et Cie., pour divers..		11	19			
“ do. pour 1 année souscrip- tion de 2 copies du Vindicator..		8	00			
“ J. T. Brousseau, pour divers...		392	17			
“ Middleton & Dawson, do....		8	83			
“ P. H. Hardy, do....		26	14			
“ C. Hianveux, pour reliure		61	25			
“ C. Allen, pour 1 copie de l'atlas de Colton.		16	00			
				523	58	
DÉPENSES LÉGALES.						
Payé Lelièvre et Angers, montant de leur compte		461	27			
“ L. G. Baillargé, do..		3	30			
“ A. B. Sirois, pour divers actes notariés..		100	35			
				564	92	
DÉPENSES D'ÉLECTION.						
Payé W. A. Leggo, pour une platine de cuivre gravée		9	00			
“ P. et A. Laberge, pour ouvrages de me- nuiserie faites aux boites pour ballot....		19	32			
Montant porté l'autre part.....\$	28	32	16647	89		

Dt.

COMPTE—Continué.

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté			36040	87	60588	12

Pour Cotisations perçus en 1859.

1859	St. Louis	Palais	St. Pierre	Champlain	St. Roch	J. Cartier	St. Jean	Montcalm
Propriétaires.....	5071 35	2943 30	5775 16	2161 80	1530 00	1743 50	1632 50	1775 00
Locataires ...	1017 20	737 35	2299 40	577 10	95 90	263 12	335 45	317 20
Taxe de capitation	9 00	6 00	2 00	3 00	2 00	2 00	3 00	
Chevaux de charretiers.....							2 00	
do Plaisir..	332 00	116 50	96 00	28 00	76 00	214 00	112 00	84 00
Voitures do ..	485 00	163 50	96 50	31 00	70 50	200 50	118 50	91 00
Voitures de lo. age.	31 50	7 00	12 00	20 00	31 50	68 50	90 00	201 50
Chiens.....	79 50	34 50	25 50	3 00	19 50	49 50	42 00	43 00
Marchands en gros	150 00	184 50	5389 10	421 20				
Marchands détaill- leurs, bo. lagers	688 20	717 10	1447 10	259 00	187 30	405 83	154 30	85 60
Aubergistes.....	294 00	148 50	526 50	50 00	36 00	41 40	60 00	72 00
Détaillleurs de li- quours Spiri- tueux.....	129 00	24 00	391 50	162 00			54 00	54 00
Restaurateurs....		12 50	12 50	5 00				
	\$8286 75	5094 75	16073 26	3720 10	2048 70	2988 35	2603 75	2723 30

RECAPITULATION.

Cotisations pour le Quartier St. Louis.		8286 75
“ “ Palais...		5094 75
“ “ St. Pierre		16073 26
“ “ Champlain		3720 10
“ “ St. Roch.		2048 70
“ “ Jacques Cartier...		2988 35
“ “ St. Jean.		2603 75
“ “ Montcalm		2723 30

43538 96

Montant porté à l'autre part.....\$ 79579 83 60588 12

COMPTE—Continué.

Ar.

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....			16647	89		

DÉPENSES D'ÉLECTION—Continué. 28 32

Payé Clercs de Poll R. Roy 6 jours..		12 00
" " A. Garneau, do.		12 00
" " P. Sheahan, do.		12 00
" " E. Tessier, do.		12 00
" " M. Marticotte, 4 jours....		8 00
" " P. J. Daly, do.		8 00
" " G. St. Pierre, do.		8 00
" " P. Bowman, 3 jours		6 00
" " O. Letourneau, do.		6 00

112 32

COMPTE D'INTÉRÊT.

Payé l'Intérêt dû aux porteurs de Bons le 1er Janvier et le 1er Juillet		18500 93
" Intérêt sur billets escomptés à la Banque de Québec...		3465 86
" Do. à la Banque du Haut Canada.		235 44
" Mde. R. Martin, Intérêt sur l'achat de sa propriété rue Champlain		33 60
" D. Ross, do. sur l'achat de la propriété de J. Oneil...		93 60
" Les Dames Ursulines pour 12 mois intérêt sur achat de propriété Cul-de-Sac		144 00
" Les héritiers Blumhart, 12 mois sur pro- priété de la rue Lamontagne...		233 09
" La Compagnie du Gas de Québec, Intérêt sur renouvellement de billets...		186 69
" W. Venner, intérêts sur transport de J. Roy.		32 65
" Caisse d'Economie Notre-Dame, pour in- térêt et commission sur renouvellement de débentures...		231 78
" Intérêt sur billet, et renouvellement, faveur de S. et C. Peters		51 77
" Dr. Alsopp, Intérêt sur achat de propriété rue Champlain		51 00
" Les Dames de la Congrégation, pour in- térêt sur l'achat de la rue du Porche		60 00
" Mde. Gairdner, commission sur renouvel- lement de débentures..		88 00

Montant porté à l'autre part.....\$ 23408 41 16760 21

*Dt.***COMPTE—Continué.**

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....			79579	83	60588	12

DÉPARTEMENT DU FEU.

Montant reçu de la taxe sur les cheminées.....	5513	25		
“ sur la vente d'une pompe à feu	228	00		
			5741	25

TAXE SPÉCIALE SUR LE QUART. CHAMPLAIN ET ST. PIERRE.

Montant reçu pour le fond spécial pour élargir la rue Champlain				
“ du quartier St. Pierre	352	75		
“ du Quartier Champlain	141	39		
			494	14

REVENU DES MARCHÉS.

	Finlay.	Haute-Ville	St Paul.	Champlain.	J. Cartier.	Berthelot.
	\$ cts	\$ cts	\$ cts	\$ cts	\$ ts.	\$ cts.
Collection.....	2261 68	1568 40	115 10	1114 41	390 29	
Etaux des marchés.....	2216 95	1539 01	1532 45		861 51	29 20
Maison de pesée.....	978 62	94 00	1012 53			
Echoppes.....	1466 05					
do pour fruits.....	87 49					
Parc aux animaux.....			376 60			
Revenu des Marchés.....			435 50			
	7010 79	3201 41	3472 18	1114 41	1251 80	29 20

RECAPITULATION.

Marché Finlay....				7010	79
“ Haute-Ville				3201	41
“ St. Paul...				3472	18
“ Champlain.				1114	41
“ Jacques Cartier				1251	80
“ Berthelot...				29	20
				16079	79

Montant porté à l'autre part.....\$	101895	01	60588	12
-------------------------------------	--------	----	-------	----

COMPTE—Continué.

Av.

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....			16760	21		
COMPTES D'INTÉRÊT—Continué.	23408	41				
Payé D. Robertson, Commission sur renouvellement de débetures..	200	00				
“ A. Robertson, do	200	00				
“ La Corporation de l'Evêque Catholique, do.	32	00				
“ D. Fraser, do.	400	00				
“ La Compagnie d'Assurance de Québec, intérêt et commission sur billets et débetures.	2240	00				
“ Commission sur débetures vendues en Juillet, 1859..	479	00				
“ Intérêt sur billets faveur de J. H. Clint..	116	28				
			27075	69		
ECHANGE.						
Montant acheté et remis a MM. Baring Brothers & Cie., pour rencontrer l'intérêt dû sur débetures le 1 mai et le 1 novembre....			33408	77		
RENTES FONCIÈRES.						
Payé aux Dames Ursulines, 1 année rente sur terrain Grande Allée...	1062	20				
“ Mde. Marcoux, 1 année d'intérêt sur son douaire	30	00				
“ T. E. Roy, 1 année rente sur terrain St. Roch	12	00				
“ D. Roy, Ecr., do..	21	20				
“ Les Dames Religieuses de l'Hopital Générale, pour rente sur divers lots	122	77				
“ Héritiers Berthelot, pour do....	18	00				
“ C. Medershein, sur lot rue St. Joseph...	3	20				
“ J. Allard, do. do.	2	81				
“ E. Vincent, rente sur lot rue Ste. Marie..	1	60				
“ A. A. Parant, pour do. sur divers lots...	9	19				
“ J. B. Côté, do. do.	3	77				
“ C. Hamel, do. do.	2	67				
“ Gouvernement militaire sur divers lots...	10	00				
			1299	41		
PENSIONS.						
Payé R. H. Russell, 3 mois pension dû en 1858 et payé en 1859..			100	00		
Montant porté à l'autre part.....\$			78644	08		

*Dt.***COMPTE—(continué.)**

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....			101895	01	60588	12

COUR DE RECORDER.

Montant reçu pour honoraires			576	79		
“ “ amendes.			486	85		
					1063	64

ÉTAUX PRIVÉS.

Montant reçu					200	00
--------------	------	------	------	------	-----	----

PERMITS ET ALIGNEMENTS.

Montant reçu pour droit d'occuper la rue et donner l'alignement					50	50
--	------	------	--	--	----	----

NUMÉROS DES CHARRETIERS.

Montant reçu					1	75
--------------	------	------	------	------	---	----

LICENSES.

Montant reçu de						
120 Regrattiers....			1340	00		
35 Epiciers			280	00		
179 Aubergistes....			1480	00		
7 De poudre....			70	00		
764 Charretiers....			3896	00		
20 Chaloupiers....			100	00		
30 Bouchers			1296	00		
3 Fruits et biscuits			7	50		
Pour vendre dans les rues			118	00		
7 Tables de jeux.			180	00		
12 Assurances			2510	00		
5 Bateaux à vapeur			690	00		
37 Boulangers....			270	00		
					12237	50

TAXE SPÉCIALE DU QUARTIER JACQUES CARTIER.

Montant reçu pour un fond spécial pour élargir les rues Arago et Caron					299	92
Montant porté à l'autre part.....\$			115748	32	60588	12

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....			78644	08		

DIVERS.

Payé F. Marceau, pour salaire comme assistant clerc du marché Finlay	280	00
“ C. A. Gagnon, pour services rendus dans le bureau du Trésorier.	111	00
“ H. McBlain, pour avoir audité les comptes du Trésorier pour 1857.	50	00
“ Samuel Newton, do. pour 1858.	50	00
“ Chs. Moisen, do. pour 1858....	50	00
“ G. Plourde, collecteur du Havre du Palais et marché St. Paul....	78	00
“ Le Shérif, pour un titre	6	00
“ Babineau et Gaudry, pour un grand pa- villon britannique	78	40
“ C. M. Defoy, pour 2 copies d'actes notariés.	4	00
“ Pierre Déry, pour carosses pour les funé- raillies du fils du gouverneur	20	00
“ W. Driscoll, pour do.	4	00
“ Mde. Veuve J. Lamothe pour réparation au pavillon... ..	4	60
“ Municipalité de N. D. de la Victoire pour part sur les licences de bateaux traversiers.	40	00
“ Municipalité du comté de Québec, pour cotisations....	1	77
“ E. C. Glackemeyer, pour index pour les lois du Canada	1	00
“ J. Paradis, pour avoir copié 2 règlements sur parchemin	5	00
“ C. P. Junot, pour 12½ jours travail dans le bureau du Trésorier..	12	50
“ E. Daigle, crieur public	4	00
“ Lelièvre et Angers, pour copies des Dé- cisions des Tribunaux.	4	00

INDEMNITÉS.

Payé R. Roach, pour dommages causés à son cheval en tombant dans une tranchée....	20	00
“ A. Hamel, dommages causés par la chute d'un contrevent dans le marché Finlay...	8	00
“ Isabella Marshall, pour dommages causés par l'eau dans sa cave.	60	00

Montant porté à l'autre part.....\$	892	27	78644	08
-------------------------------------	-----	----	-------	----

*Dt.***COMPTE—Continué.**

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....			115748	32	60588	12

TAXE SPÉCIALE.

Montant reçu pour arrérages de taxe sur ba-						
teaux à vapeur	325	00				
“ “ sur les Compagnies d'Assurance.	600	00				
“ “ sur les tables de jeux..	200	00				
“ “ sur les fonderies	110	70				
“ “ sur les machines à vapeur	419	10				
“ “ sur les manufactures de ciment.	50	00				
“ “ sur les encanteurs	120	00				
“ “ sur les courtiers	80	00				
“ “ sur les brasseurs	300	00				
“ “ sur les marchands passagers....	130	00				
“ “ sur les changeurs d'argent	40	00				
“ “ sur les exhibitions publiques	10	00				
“ “ sur les représentations à la salle						
du marché Jacques Cartier	120	00				
“ “ sur les banques d'épargnes	400	00				
“ “ sur la Compagnie du Télégraphe						
de Montréal..	400	00				
“ “ des Banques..	3200	00				
					6504	80

HAVRE DU PALAIS.

Montant perçu par R. Roy, et E. Reneau	6042	49
--	------	----

INTÉRÊT.

Montant reçu à la Cour du Recorder.	20	60
Dividendes sur les actions de la Banque de		
Québec.	4572	74

DIVERS.

Montant reçu de P. A. Doucet, greffier de la						
paix, pour amendes... ..	39	10				
“ “ pour sceaux et certificats	74	00				
“ “ F. Marceau, pour divers collec-						
tions.	38	58				
“ “ pour amendes.	1	55				
“ “ pour avoir montré les listes des						
voteurs	40					
Montant porté à l'autre part.....\$	153	63	132888	95	60588	12

COMPTE—Continué.

Av.

1859.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté				78644	08		

DIVERS—Continué.		892	27
------------------	------	-----	----

Payé F. Evanturel, surcharge sur cotisation de voiture	2	00
" J. Monaghan, sur une cheminée	60	
" J. Trihey, surcharge sur cotisations	2	25
" F. Carrier, do. do.	3	00
" F. Larouche, do. do.	4	00
" Montant pour une licence d'auberge non accordée	8	00
" La Compagnie du Gaz de Québec, pour éclairer le phare sur le quai d'Orléans...	71	70
" Suzor et Burns, pour gants et crêpe pour l'enterrement de feu conseiller Mercier...	31	25
" D. Carey, pour annonces	9	06
" F. Drouin, pour comparution comme té- moin à la Cour du Recorder....	2	25

1026 38

DÉPARTEMENT DES CHEMINS.

Payé J. Hamel, inspecteur de la Cité 12 mois de salaire....	1200	00
" T. Bailliargé, assistant do. 12 mois	800	00
" Les journaliers suivant les listes de paie- ment	10501	35
" T. Bailliargé, pour 18 mois de loyer d'un hangard pour les outils.	72	00
" Do. pour une boîte oubliée à sceau..	2	00
" Chinic, Simard et Méthot, pour ferrures..	18	93
" H. S. Scott, do.	288	61
" Jos. Gauvin, do.	34	00
" Alexis Rhéaume, pour bois et madriers..	195	12
" J. H. Clint, do.	189	10
" F. & O. Beaubien, do.	161	35
" Jacques Belleau, pour pierre cassée....	283	80
" P. Gagnon, pour ouvrages de forge	112	25
" P. et A. Laberge, pour do. de menuiserie.	255	33
" Aug. Gagnon pour avoir planchéié les rues Collins et Champlain.....	482	33
" A. Grenier, pour do. les rues Desfossès, d'Ai- guillon, Lachevrotière et Sault au Matelot.	423	65

Montant porté à l'autre part.....	\$ 15019	82	79670	46
-----------------------------------	----------	----	-------	----

*Dt.*COMPTE—*Continué.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....			132888	95	60588	12

DIVERS—*Continué.* 153 63

“ Montant reçu, Argent remis par une personne
inconnue 4 33
157 96

DÉMOLITION DE LA MAISON DE PARLEMENT.

“ Montant reçu de L. Leclerc, pour vieux fer,
&c., &c. 64 75

RENTES DE TERRAIN.

C. Hamel. 1 00
Divers.... 23 25
P. Welsh. 197 50

LOYER DE MAISONS.

M. Hannon 210 00
Ls. Langlois 36 00
B. Roy... 10 00
Aug. Lépine 3 50
Do. 20 00
J. Trépanier 3 75
J. Trudel. 12 00
Wm. Mayher 22 50
G. Allen.. 2 60
Chs. Beaupré 40 00

QUAI ST. ROCH.

“ Montant reçu de P. Martel. 52 50
634 60

PROPRIÉTÉ DE LA RUE NOUVELLE.

“ Montant reçu de M. Baker, en a compte... 200 00
Montant porté à l'autre part..... \$133946 26 60588 12

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....	\$			79670	46	

 DÉPARTEMENT DES CHEMINS—*Continuée.* 15019 82

Payé Joseph Blais, pour planchéier les rues Desjardins, St. Paul, St. Valier et St. Antoine	384	51
“ Thomas Fahey, pour pierres fournies au Cul-de-Sac....	17	84
“ Jos. Lafond, pour balais et balisses	74	70
“ Z. Chartré, pour ouvrages de ferblanterie.	13	17
“ E. Casault, pour manches d'outils, etc..	83	95
“ F. et E. Langlois, pour 6 flottes @ \$1 50.	9	00
“ Louis Larose, pour 990 voyages de vidanges	33	00
“ Chs. Vien, pour une clôture faite dans la rue Arago....	5	00
“ J. Hudon, pour avoir fait 7 escaliers dans la rue champlain	8	00
“ Laveau et Barbeau, pour réparation à la couverture de la maison côte aux chiens.	3	65
“ Ant. Pâquet, pour annoncer l'enlèvement de la neige avant le 1er mai....	5	00
“ H. Bertrand, pour 6 courbes de bois	3	00
“ C. M. Defoy, pour balance de son compte pour titres notariés en 1858	40	00
“ A. B. Sirois, pour montant de son compte pour do. en 1859	46	28
“ F. X. Langevin, pour chaux délivrée...	5	00
“ P. W. Hartigan, pour avoir peinturé les réparations à la cloture et bancs du jardin du gouvernement	12	00
“ Jos. Corbin, pour avoir fait un canal dans la rue Nouvelle	41	05
“ P. Jobin, pour réparations aux pontons..	80	00
“ J. Gibbs, pour 7 gallons d'huile	7	50
“ E. Jones, pour frais dans divers causes déboutées avec dépens.	25	25
“ Louis Moisan, pour réparations au bureau du Hâvre du Palais...	29	80
“ Louis Huot, pour avoir fait 7 cadres de grilles dans la rue St. Anselme.	6	00
“ A. Côté et Cie., pour annonces et impressions	23	49
“ D. Carey, et Cie., do.	10	80
“ Le National, do.	2	00
“ Morning Cronicle do.	28	00

 16017 81

Montant porté à l'autre part.....

 \$ 95688 27

*Dt.***COMPTE—Continué.**

1859.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—	Pour montant rapporté.....			133946	26	60588	12
PROLONGATION DE LA RUE DE L'ÉGLISE.							
"	Montant reçu de A. Moffet.		100 00				
"	" " J. Hamel..		12 00				
				112	00		
PROPRIÉTÉ DE LA RUE LAMONTAGNE.							
"	Montant reçu de P. Shee...			1000	00		
ÉLARGISSEMENT DE LA CHAMPLAIN.							
"	Montant reçu de G. B. Symes, & Cie.			1500	00		
						136558	26
ACTIONS.							
"	Montant de Débentures vendues au comptant..			35440	00		
BILLETS PAYABLES.							
"	Montant de Billets escomptés à la Banque de						
	Quebec...		192500 00				
"	" " à la Banque du Haut-Canada.		4000 00				
				196500	00		
DRAINAGE.							
"	Montant reçu de l'aqueduc a compte de l'é-						
	change remis à Baring, Frères et Cie.,						
	pour rencontrer l'intérêt dû sur Dében-						
	tures en Angleterre.			10691	20		
						242631	20
						439777	58
	Montant porté à l'autre part.....					\$439777	58

COMPTE—Continué.

Av.

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté	\$		95688	27		

DÉPARTEMENT DE POLICE

Payé aux hommes de police, 12 mois de salaire.	20059	44
“ Montant accordé pour habillement pour le chef et le sous chef de police....	160	00
“ Le Chef de Police, dépenses contingentes.	100	00
“ James Byrne, pour 12 mois de loyer de la station de police à l'Anse des Mers	140	00
“ Do. 12 mois de taxe de l'eau... ..	12	00
“ Do. en 1857 et 1858... ..	15	17
“ J. Musson, pour poison et autres médecines.	65	24
“ Z. Chartré, pour ouvrages de ferblanterie.	65	23
“ P. Letarte, pour réparations à la station de police dans la rue Ste. Ursule	116	78
“ Jos. Blanchet, pour indemnités pour temps perdu par cause de maladie	16	80
“ P. Shee, pour habillement et réparations.	1214	85
“ E. Sauviatte, à compte de son contrat pour do.	478	91
“ P. Campeau, pour services spéciaux comme chef du département du feu	100	00
“ Malouin et Lemieux, pour 50 casquettes de drap avec couvert @ \$2 10..	105	00
“ Do. 3 chapeaux de soie pour la police déguisée @ \$4 00	12	00
“ M. Keoghan, pour 53 paires bottes @ \$3 60	190	80
“ Guillaume Boulianne, pour 53 do. @ \$4 50	238	50
“ Thomas Andrews, pour ouvrages de plomber et avoir posé les tuyaux de gaz	130	72
“ A. Robitaille, pour avoir posé une cloche à la station de police rue Ste. Ursule....	6	00
“ T. H. Hardy, pour un livre blanc	2	00
“ Ls. Marcotte, pour ouvrages de forge....	16	59
“ B. Rolph, pour rafraichissements pour la police pendant l'élection	1	55
“ Dr. Fitzpatrick, pour soins professionnels aux prisonniers, station Champlain	23	00
“ Dr. Frémont, do. rue Ste. Ursule	2	00
“ George Hall, pour épicerie....	109	75

Montant porté à l'autre part.....\$	23382	33	95688	27
-------------------------------------	-------	----	-------	----

*Dt.*COMPTE—*Continué.*

1859.		\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....	439777	58	

Montant porté à l'autre part.....	\$	439777	58
-----------------------------------	----	--------	----

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté	\$			95688	27	

DÉPARTEMENT DE POLICE—*Continué.* 23382 33

Payé J. Brousseau, pour avoir blanchi 5 stations.

" J. Wright, pour avoir nettoyé les maisons de pompes, etc., etc... ..	10 00
" P. Parant, pour ouvrages de ferblanterie.	61 33
" J. Boiteau, voiture pour mener le chef de police pour peser le pain etc....	46
" N. Voyer, do.	4 00
" Succession M. Marcotte pour impressions.	4 00
" J. Pye, pour numéros de charretiers 1858.	40 00
" M. Hurley, do. do. pour 1859.	146 75
" J. B. Fréchette, pour réparations à la station de police faubourg St. Jean.	120 00
" Chinic, Simard et Méthot, pour ferrures..	6 50
" A. Côté et Cie., pour impressions	86 12
" D. Carey, et Cie., do....	25 66
" La Compagnie du Gaz, pour compte de gaz	3 65
" J. Connors, pour 2 poeles doubles	161 47
" J. et O. Valières et Fils, meubles pour le Bureau de police	30 00
	35 30

24117 57

DÉPARTMENT DU FEU.

Payé P. Campeau, Inspecteur des Cheminées,

12 mois de salaire	600 00
" Aux ramoneurs des cheminées, et les dépenses du feu.	1789 97
" Capt. Gamache, Compagnie du Feu No. 10, 4 mois de gages dûs le 1er mai 1858..	93 33
" Capt. Letarte, Compagnie No. 6, do.	93 33
" Do. Allouance pour nettoyer les pompes.	8 00
" Capt. Martinette, Compagnie des Sapeurs 4 mois	93 33
" Pour nettoyer les pompes .. .	8 00
" Capt. Corneil, Compagnie du Feu No. 1, 4 mois	93 33
" Pour nettoyer les pompes	8 00
" Capt. Trihey, Compagnie du Feu No. 8, 4 mois	93 33

Montant porté à l'autre part.....\$	2880 62	119805 84
-------------------------------------	---------	-----------

*Dt.*COMPTE—*Continué.*

1859.		
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....	\$	cts.
	439777	58

Montant porté l'autre part.....	\$	439777	58
---------------------------------	----	--------	----

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....			119	805	84	
DÉPARTEMENT DU FEU— <i>Continué.</i>	2880	62				
Payé la Compagnie d'Assurance de Québec pour assurance sur la station rue Ste. Ursule..		17 50				
“ J. Wright pour avoir netoyé et réparé les boyaux	343	29				
“ Chinic, Simard et Methot, pour ferrures..	30	45				
“ J. B. Bureau, pour réparations aux roues des pompes... ..	64	00				
			3335	86		
DÉPARTEMENT DES MARCHÉS.						
Payé D. Murray, clerc du marché Finlay, 12 mois de salaire	700	00				
“ M. O'Leary, clerc du marché de la Haute Ville, 12 mois do.	500	00				
“ O. Bigaouette, clerc du marché Jacques Cartier, 12 mois do....	400	00				
“ G. Plourde, collecteur du marché St. Paul.	103	00				
“ J. Flanagan, pour charroyage de 252 voyages de vidanges dans le quai du marché Champlain....	16	18				
“ M. Poitras, pour 789 voyages do.	26	00				
“ T. Fahey, pour 369 do.	24	60				
“ Compagnie d'Assurance de Quebec Assurance sur le marché Finlay..	25	00				
“ do. Jacques Cartier..	30	00				
“ Assurance extra	100	00				
“ Haute Ville... ..	26	00				
	181	50				
“ P. Gagnon, pour ouvrages de forge	380	58				
“ L. Girard, 16 jours pour surveiller la bâtisse du marché Champlain.....	32	00				
“ O. Bigaouette, pour nettoyage du marché Jacques Cartier	4	00				
“ P. Parent, pour ouvrages de forge	18	10				
“ D. Murray, pour bois pour le marché Finlay	19	23				
“ P. C. Hamel, pour avoir étampé les poids du marché St. Paul... ..	1	60				
“ Laveau et Barbeau, pour réparation à la couverture du marché..	12	40				
Montant porté à l'autre part.....	\$	2419 19	123141	70		

*Dt.*COMPTE—*Continué.*

1859.		\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté	439777	58	

Montant porté à l'autre part	\$	439777	58
------------------------------------	----	--------	----

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....	\$		123	141	70	

DÉPARTEMENT DES MARCHÉS—*Continué.*..... 2419 19

Payé Laveau, pour avoir fait une couverture en bardeau, Cul-de-Sac... ..	9	72		
“ Joseph Lafond, pour 12 poteaux pour le marché de la Haute-Ville	3	00		
“ P. Thibaudeau, pour avoir crié et adjudgé les étaux et maisons de pesée... ..	6	00		
“ Chs. Baillargé, pour rapport sur la couverture du marché Jacques Cartier	7	00		
“ La Compagnie du Gaz, pour gaz fourni aux différents marchés.	76	40		
“ H. S. Scott, pour comptes de ferrures... ..	104	27		
“ P. et A. Laberge, ouvrages de menuiserie.	93	53		
“ Chinic, Simard et Méthot, pour comptes de ferrures... ..	177	61		
“ D. Carey, et Cie., pour annonces	6	62		
“ A. B. Sirois, pour divers actes notariés.. ..	10	00		
“ J. P. M. Lecourt, pour salaire depuis 1er Déc. 1858, et augmentation depuis 1er mai.	621	50		
“ E. Michon, et Cie., compte pour plomb pour la halle du marché Champlain	81	87		
“ F. Marceau, pour salaire comme clerc du marché Champlain..... ..	60	00		
“ J. F. Peachey, pour services au marché Champlain... ..	219	25		
“ La Compagnie d'Assurance de Québec, assurance sur le marché Champlain	60	00		
			3955	96

BATISSES MUNICIPALES.

Payé Thomas Andrews, balance de compte pour le posage de lieux inodores	73	95		
“ La Compagnie d'Assurance de Québec, pour assurance sur la maison rue St. Gabriel	7	50		
“ Cote aux Chiens	6	00		
“ Sur le chemin de Lorette	6	00		
“ Rue St. Louis	14	00		
	33	50		

Montant porté à l'autre part.....	\$	107	45	127	097	66
-----------------------------------	----	-----	----	-----	-----	----

*Dt.*COMPTE—*Continué.*

1859.		\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté		439777	58

Montant porté à l'autre part.....	\$	439777	58
-----------------------------------	----	--------	----

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....	\$				127097	66

BATISSES MUNICIPALES—*Continué.* 107 45

Payé P. et A. Laberge, pour ouvrages de menuiserie 65 38

172 83

HAVRE DU PALAIS.

Payé L. Leclerc, pour balance de sa commission pour avoir collecté les taxes sur le Havre du Palais en 1858 473 65
 “ Roy et Reneau, pour do. en 1859 911 21
 “ L. Madden, pour partie du prix d'achat des revenus remis 400 00
 “ D. Carey et Cie., pour annonces. 3 85

1788 71

CÉLÉBRATION DE LA NAISSANCE DE LA REINE.

Payé J. 'B. Bureau, pour feux d'artifices et voyage à Montréal 110 00
 “ La Compagnie du Gaz, pour gaz fourni pour l'illumination.... 67 57
 “ O. Cummings, pour 100 lances. 30 00
 “ A. Belleau, pour sa bande de musique.. 34 00
 “ Bailliargé et Julien, pour divers dépenses.
 “ P. Walsh, pour goudron pour l'illumination. 34 32
 “ Capt. Martinette, pour un carosse 53 50
 “ J. Lafond, pour 100 balisses... 3 00
 “ Jos. Bowles, pour fluide 12 00
 “ S. et C. Peters, pour échafaudage 28 70
 “ B. Rolph, pour rafraichissements 2 00
 “ Chinic, Simard et Méthot, pour divers... 1 03
 “ D. Carey, pour annonces 53

378 65

HALLE DU MARCHÉ JACQUES CARTIER.

Payé Mailloux et Corbin, balance de leur compte pour la bâtisse de ce marché.... 126 50

Montant porté à l'autre part.....\$ 129564 35

*Dt.*COMPTE—*Continué.*

	\$	cts.
1859.		
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....	439777	58

Montant porté à l'autre part..... \$ 439777 58

COMPTE—*Continué.**Ar.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....	\$		129563	35		
DÉMOLITION DE LA BATISSE DU PARLEMENT.						
Payé E. Michon et Cie., pour le montant de leur compte pour ferrures			174	40		
LICENSES D'AUBERGE.						
Payé montant remis pour 2 licences d'auberge non accordées			16	00		
FONDS D'AMORTISSEMENT.						
Payé à la Banque de Québec pour 160 parts...			16000	00		
PROPRIÉTÉS.						
Payé Wm. Venner, pour sa part de l'achat d'une propriété, rue Craig St. Roch			177	75		
CHEMIN DE FER DU NORD.						
Payé D. Carey et Cie., pour avoir publié un règlement.			13	15		
					145945	65
HÉRITIERS BLUMHART.						
Payé à compte de leur obligation pour l'achat de leur propriété rue Lamontagne			600	00		
HALLE DU MARCHÉ CHAMPLAIN.						
Payé J. P. M. Lecourt, pour salaire pour avoir surveillé la construction de la bâtisse....		537	50			
“ J. F. Peachy, pour plans, etc..		140	75			
“ D. A. Leggo, pour une platine gravée...		10	00			
“ S. et C. Peters, à compte de la bâtisse...		834	57			
				1522	82	
PROLONGATION DE LA RUE DE L'EGLISE.						
Payé pour l'achat de la propriété de Lachance au shériff....			1000	00		
Montant porté à l'autre part.....	\$		3122	82	145945	65

*Dt.*COMPTE—*Continué.*

1859.		\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....		439777	58

Montant porté l'autre part..... \$ 439777 58

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....				3122	82	145945	65

ÉLARGISSEMENT DE LA RUE CHAMPLAIN.

Payé T. Fahey, pour avoir nivelé la dite rue..	404	00		
“ Au Gouvernement, pour droits seigneuriaux sur l'achat de la propriété de Sweatman.	91	40		
			495	40

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD, DE LA NAVIGATION ET DES TERRES DU ST. MAURICE

Payé à la Compagnie a compte de l'emprunt du fond municipal			25510	48
--	--	--	-------	----

BILLETS PROMISSOIRES.

Payé BILLETS escomptés à la Banque de Québec.	159600	00
“ Do. à la Banque du Haut-Canada.	1000	00
“ Do. faveur de la Compagnie du Gaz.	7754	09

APPROPRIATIONS POUR LES ÉCOLES.

Payé BILLETS faveur des commissaires des écoles catholiques. ..	2849	80
“ Do. do. des écoles protestantes.	1084	06

DÉPARTEMENT DES CHEMINS.

Payé billets faveur de J. H. Clint....	5708	21
“ Do faveur de Jacques Belleau	1012	50
“ Do faveur de E. Rousseau...	343	82

DÉPARTEMENT DU FEU.

Payé Billet faveur de F. St. Michel..	433	33
---------------------------------------	-----	----

MARCHÉ CHAMPLAIN.

Payé Billet faveur de S. et C. Peters..	4240	00		
Montant porté à l'autre part.....	184025	81	29128	70 145945 65

*Dt.*COMPTE—*Continué.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour montant rapporté.....					439777	58

						\$ 439777 58
						\$ 12850 45

Pour Balance, Argent en caisse.....

E. & O. E.

HOTEL-DE-VILLE, }
 Québec, 31 Déc. 1859. }

30 210611 07 251 L. E. DORION, 1859.

Teneur de Livres, Corp.

AUG. GAUTHIER

Trésorier de la Cité.

COMPTE—*Continué.**Av.*

1859.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par montant rapporté.....			29128	70	145645	65

BILLETS PROMISSOIRES—*Continué.* 184025 81

ÉLARGISSEMENT DE LA RUE CHAMPLAIN.

Payé Billet faveur de L. T. McPherson 411 82

SALAIRES.

Payé Billet faveur de F. X. Garneau 216 69
 184654 32

DRAINAGE.

Payé Echange remise à MM. Baring Frères et Cie., pour rencontrer l'intérêt dû en Angleterre sur les bonds de l'Aqueduc le 1er mai et le 1er novembre. 62273 42
 " A l'Aqueduc à compte du drainage 2925 04
 2925 04

BONS RACHETÉS.

Payé à la Banque d'Epargnes et de Prévoyance de Québec, Bon No. 243 2000 00
 280981 48
 426927 13

Par Balance, argent en caisse 31 Déc. 1859... 12850 45
 \$439777 58

Nous, les soussignés, certifions par les présentes que nous avons examiné avec soin les comptes et pièces justificatives du Trésorier de la Cité, jusqu'au 31 décembre 1859, et avons trouvé le tout correct.

G. IRVINE, }
 E. ROUSSEAU, } Conseillers.

CHS. MOIZEN, }
 B. VERRET, } Auditeurs.

Québec, 2 Mars, 1860.

Dt.

BILAN DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,

		\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Pour compte de la Corporation, dette de la Cité		2073139	27		
“ Baring, Frères et Cie.		3409	42		
“ Débentures non vendues		244793	35		
“ Actions de la Banque de Québec, fonds d'amortissement....		65100	00		
“ Compagnie du Chemin de Fer du Nord, de la Navigation et des Terres du St. Maurice.		49463	83		
“ Taxe spéciale du Quartier Jacques Cartier		4890	31		
				2440796	18
“ Balance en caisse....				12850	45

\$ 2453646 63

E. & O. E.

HOTEL-DE-VILLE, }
 Québec, 31 Déc. 1859. }

L. E. DORION,
Teneur de Livres.

AUG. GAUTHIER,
Trésorier de la Cité.

QUÉBEC, 31 DÉCEMBRE, 1859.

Av.

				\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par	Débetures de la Cité.				1110200	74	
"	Do. Spéciales..				9800	00	-
"	Do. de l'Aqueduc				1102880	00	✓
"	Billets Promissoires..				45168	23	
"	Do. dûs à la Banque de Québec				82842	01	
"	Drainage. . .				32925	77	
"	Emprunt du Fonds Municipal.				50000	00	✓
"	Halle du Marché Champlain..				10355	97	-
"	Taxe spéciale du Quartier Champlain..				776	04	
"	Améliorations du Quartier Jacques Cartier				3879	05	
"	Propriétés foncières, rue du Porche				1000	00	
"	Do. de la rue Lamontagne				3527	31	
"	A. Rhéaume.				191	51	
"	P. & A. Laberge....				100	00	
					<u>2453646 63</u>		

\$2453646 63

Dt. ÉTAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DU DÉPAR--

1859.					\$	cts.	\$	cts.
Janv.	1.	Pour Balance en caisse..					4991	14
"	31.	" Recettes de l'eau suivant livre de Caisse				3398 68		
"	"	" Billets escomptés, Banque de Québec.				8839 50		
"	"	" " Banque du Haut Canada....				3929 43		
Févr.	28.	" " Banque de Québec.				11788 29		
"	"	" Recettes de l'eau...				3682 31		
Mars	31.	" "				1561 61		
"	"	" Billets escomptés, Banque de Québec				11781 38		
Avril	30.	" "				8837 76		
"	"	" Recettes de l'eau...				3086 45		
Mai	31.	" "				6748 11		
"	"	" Billets escomptés, Banque de Québec.				11781 38		
Juin	30.	" " "				7854 25		
"	"	" Recettes de l'eau...				2765 38		
"	"	" Drainage..				1108 34		
Juillet	31.	" Recettes de l'eau...				3663 48		
Août.	31.	" "				3935 62		
Sept.	30.	" "				4889 18		
Oct.	30.	" "				3980 75		
Nov.	30.	" "				6013 38		
"	"	" Mad. McDonald à compte de la vente du moulin de Lorette				1200 00		
Déc.	31.	" Recettes de l'eau...				4432 27		
							115286	55
							120277	69
		Pour Balance en caisse				\$	3499	98

E. & O. E.

HOTEL-DE-VILLE, }
Québec 31 Déc. 1859. }

L. E. DORION,
Teneur de Livres.

AUG. GAUTHIER,
Trésorier de la Cité.

TEMENT DE L'AQUÉDUC, BUREAU DU TRÉSORIER.

Av.

1859.						\$	cts.	\$	cts.
Janv.	31.	—Par	Déboursés	par	Livre de Caisse et Reçus....	12522	82		
Févr.	28.	"	"	"	"	17092	65		
Mars	31.	"	"	"	"	21490	52		
Avril	30.	"	"	"	"	11961	36		
Mai	31.	"	"	"	"	18604	00		
Juin	30.	"	"	"	"	8986	08		
Juillet	31.	"	"	"	"	2680	09		
Août.	31.	"	"	"	"	2831	07		
Sept.	30.	"	"	"	"	6311	74		
Oct.	30.	"	"	"	"	4799	62		
Nov.	30.	"	"	"	"	6378	03		
Déc.	31.	"	"	"	"	3119	73		
								116777	71
" Balance en caisse..									3499 98

\$120277 69

Dt.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CORPORATION ET DE

E. & O. E.

HOTEL-DE-VILLE, }
Québec, 31 Déc. 1859. }

L. E. DORION,
Teneur de Livres.

AUG. GAUTHIER.
Trésorier de la Cité.

L'AQUEDUC, QUÉBEC, 31 DÉCEMBRE 1859.

Av.

1859.					\$	cts.	\$	cts.
Déc. 31.—Par	Déventures..				2222880	74		
"	Billets Promissoires..				57879	04		
"	Do dûs à la Banque de Québec...				115842	01		
"	Fonds d'emprunt municipal...				50000	00		
"	Hypothèque sur la propriété de la rue Lamontagne.				3527	31		
"	Immeubles rue du Porche				1000	00		
"	Divers				14086	06		
					<u>2465215</u>		16	

\$2465215 16

ÉTAT DES DEBENTURES EMISES EN 1859 POUR LE DRAINAGE ET AUTRES AMÉLIORATIONS.

					\$	cts.	\$	cts.
DRAINAGE.								
Nos. 1056, 1057=£100					800	00		
Nos. 1410, 1411, 1415, 1416=£250...					4000	00		
							4800	00
ÉLARGISSEMENT DE LA RUE CHAMPLAIN.								
Nos. 1058=£275....					1100	00		
Nos. 1402=£500....					2000	00		
Nos. 1443, 1444, 1445=£100.					1200	00		
Nos. 1447=£500....					2000	00		
							6300	00
HALLE DU MARCHÉ JACQUES CARTIER.								
Nos. 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406=7 @ £100.					2800	00		
Nos. 1407=£150....					600	00		
Nos. 1408=£125....					500	00		
							3900	00
HALLE DU MARCHÉ CHAMPLAIN.								
Nos. 1409=£1000...					4000	00		
Nos. 1414=£500....					2000	00		
Nos. 1432=£400....					1600	00		
Nos. 1433=£500....					2000	00		
Nos. 1436=£500....					2000	00		
							11600	00
							\$	26600 00

E. & O. E.

HOTEL-DE-VILLE, }
 Québec, 31 Déc. 1859. }

L. E. DORION,
Teneur de Livres.

AUG. GAUTHIER,
Trésorier de la Cité.

DEBENTURES DE LA CITÉ ÉMISES JUSQU'AU 31 DÉC. 1859.

										\$	cts.
Bons de la Cité, portant intérêt à 6 ½ ct. par année et payables en Jan. 1 (*) 1849										400	00
Do		do		do		do		do		1860	77000 00
Do		do		do		do		do		1861	48600 00
Do		do		do		do		do		1862	48467 40
Do		do		do		do		do		1863	66000 00
Do		do		do		do		do		1864	46000 00
Do		do		do		do		do		1865	11600 00
Do		do		do		do		do		1866	4700 00
Do		do		do		do		do		1867	5100 00
Do		do		do		do		do		1868	16000 00
Do		do		do		do		do		1869	900 00
Do		do		do		do		do		1870	2000 00
Do		do		do		do		do		1872	2400 00
Do		do		do		do		do		1873	15400 00
Do		do		do		do		do		1874	8000 00
Do		do		do		do		do		1875	15000 00
Do		do		do		do		do		1878	2000 00
										370467	40

Bons dûs en Angleterre, savoir :

£40000	stg. due	1873
50000	"	1876
6000	"	1877
2000	"	1878
54000	"	1879

£152000

Echange à 9½ 0/0..... 739733 34

\$1110200 74

(*) Cette Débenture n'a jamais été présentée pour paiement.

E. & O. E.

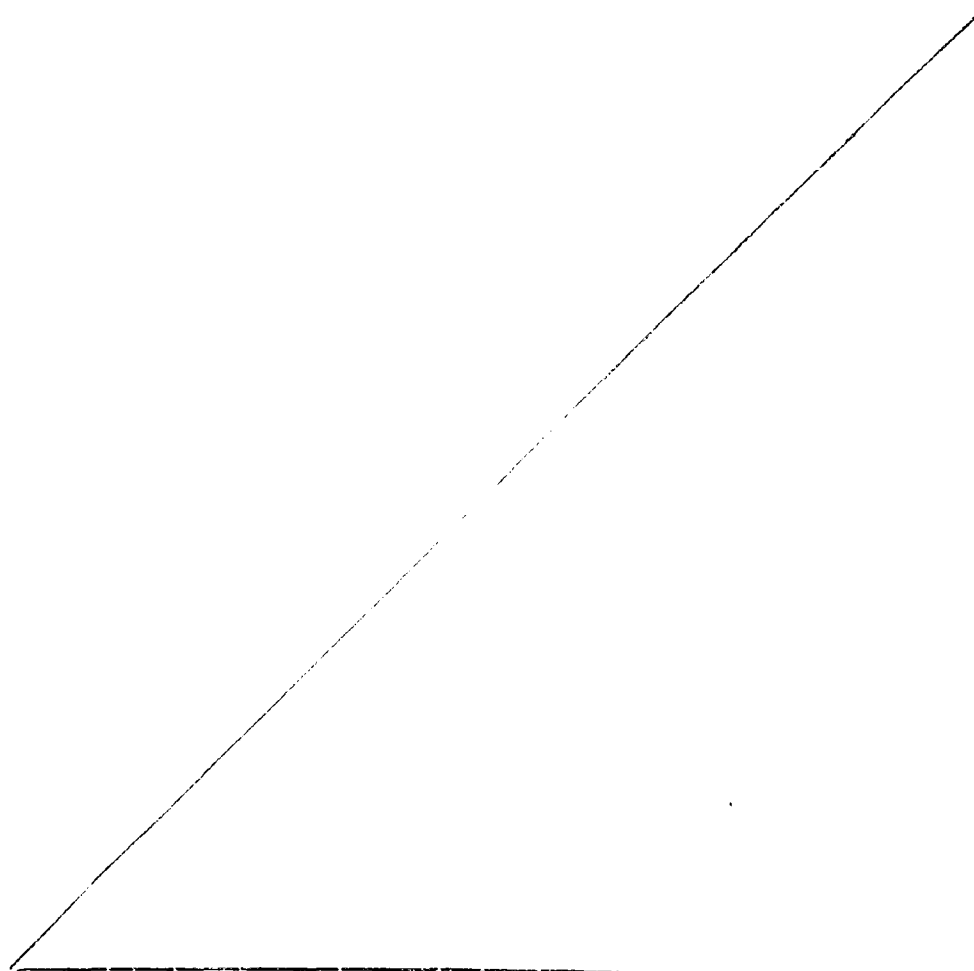
HOTEL-DE-VILLE, }
 Québec 31 Déc. 1859. }

L. E. DORION,
Teneur de Livres.

AUG. GAUTHIER,
Trésorier de la Cité.

**ÉTAT DES DÉBENTURES SPÉCIALES ÉMISES POUR L'ÉLARGISSEMENT DE
LA RUE CHAMPLAIN ET L'AMÉLIORATION DU QUARTIER J. CARTIER**

										\$.	cts.
Débentures portant intérêts à 6 7/8 cent et payable en Jan. 1 1868										300	00
Do		do		do		do		do		1878	5200 00
Do		do		do		do		do		1879	3100 00
Do		do		do		do		do		1880	1200 00
											9800 00



\$ 9800 00

E. & O. E.

HOTEL-DE-VILLE, }
Québec, 31 Déc. 1859. }

L. E. DORION,
Teneur de Livres.

AUG. GAUTHIER,
Trésorier de la Cité.

ESTIMÉ DE LA VALEUR DES PROPRIÉTÉS DANS LA CITÉ DE QUÉBEC APPARTENANT A LA CORPORATION.

							\$	cis.
Hôtel-de-Ville, Station de Police et maison de po....							24000	00
Lot sur la rue St. Gabriel.							1200	00
Lot rue St. Joseph, Banlieue							2000	00
Lot rue St. Valier, Banlieue							1600	00
Lot au pied de la Côte à Coton.....							400	00
Lot rue Dorchester							800	00
Lot rue Craig....							1600	00
Lot rue St. Ours.							400	00
Lot rue St. Jérôme.							200	00
Lot vis-à-vis l'ancienne maison de Douane..							4000	00
Lot rue Nouvelle (Hesse).							1000	00
Lot rue " (Drum).							400	00
Lot Champlain (joignant Jones)....							800	00
Site du Gaz							20000	00
Rue Lamontagne							24000	00
Hàvre du Palais.							340000	00
Hàvre du Cul de-Sac et Halle Champlain...							240000	00
Lot rue Grande Allée.....							64000	00
Propriété rue St. Louis (Cour du Recorder) .							6000	00
" rue St. George, Faubourg St. Jean							800	00
" rue Nouvelle (Bilodeau).							2000	00
" rue St. Gabriel, Montcalm							800	00
Quai St. Paul....							18000	00
Quai de l'Hôpital de Marine							2000	00
Marché de la Haute-Ville.							60000	00
" de la Basse-Ville.							120000	00
" St. Paul							36800	00
" Jacques Cartier..							24000	00
" Berthelot							2000	00
Maison rue St. Paul.							3200	00
Maison de pompes, rue Champlain.							200	00
Do do do							200	00
Do do St. Charles							300	00
Do do St. Joachim....							800	00
Do do St. Joseph							900	00
Do do Nouvelle							600	00
Do do St. Ours							1600	00
Do do Porte Prescott..							400	00
							\$1001000 00	

HOTEL-DE-VILLE, }
Québec, 31 Déc. 1859. }

Jos. HAMEL
Insp. de la Cité.

ETAT ANNUEL

DU

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC

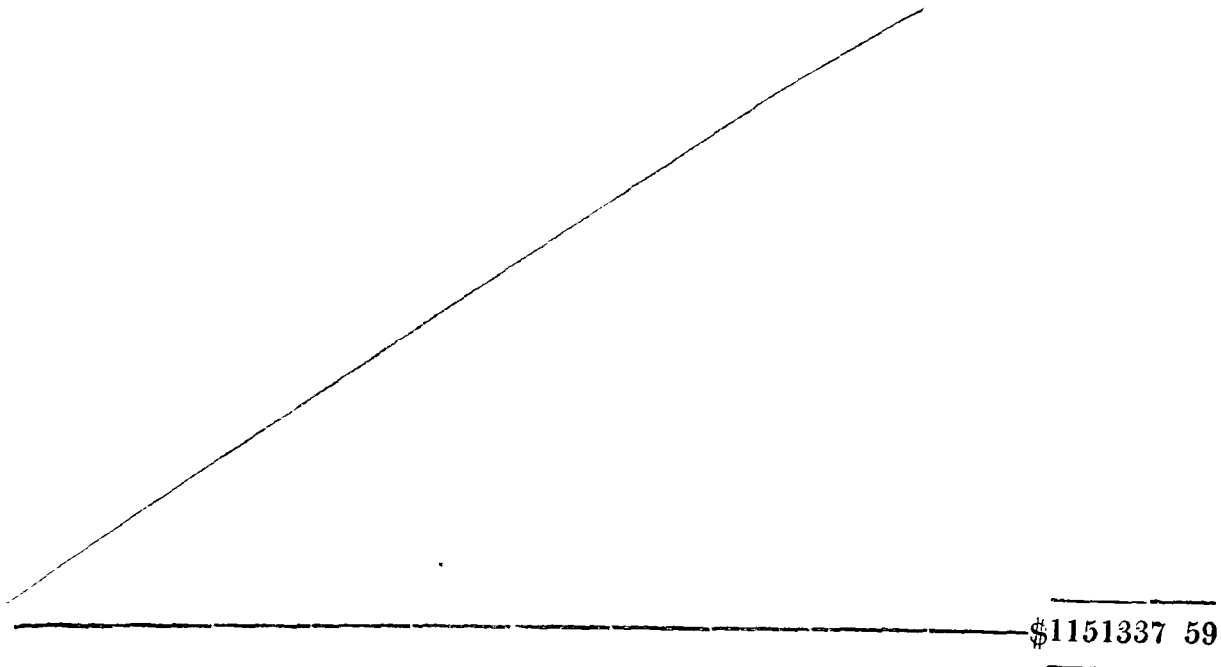
JUSQU'AU

31 DECEMBER 1859.

Dt.

ETAT ANNUEL DU DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC

1859.				\$	cts.
Déc. 31.—	Pour Aquéduc, travaux achevés				926325 29
"	Terrains achetés, immeubles	...			41432 97
"	Atelier du Palais,				6452 00
"	Comité de Police, assistance aux incendies				195 49
"	Briques en main				756 52
"	Quai du Palais, ciment, tuyaux d'argile, etc.				1673 71
"	Dû par Mad. McDonald, sur l'achat d'un moulin....				1257 50
"	Fonds et tuyaux en main				117590 26
"	Drainage dû par le Département des Chemins				51392 62
"	Divers entrepreneurs, payés à compte....				760 19
"	Argent en caisse				3499 98
					<u>1151337 59</u>



Aqueduc,
Québec, 31 Déc. 1859.

E. I. GAGNON,
Comp.

W. SHORDICHE
Gérant de l'Aqueduc.

JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1859.

Av.

1859.						\$	cts.
Déc. 31.—	Par W. & D. Bell, leur étant dû					397	96
	“ Debentures (dette)					1102880	00
	“ H. O'Donnell, à lui dû pour salaire					1200	00
	“ A. Joseph, argent avancé par lui pour ouvrir la rue des Glacis					177	17
	“ Aug. Gauthier, T. C. à lui dû...					766	91
	“ Billets Promissoires					12710	81
	“ Banque de Québec, billets non rachetés entre ses mains					33000	00
	“ Diverses personnes, leur étant dû pour travail et matériaux delivrés					204	74

\$1151337 59

Examiné et trouvé correct,

Québec, 2 Mars, 1860.

G. IRVINE, }
E. ROUSSEAU, } Conseillers.

CHS. MOIZEN, }
B. VERRET, } Auditeurs.

ETAT A AQUEDUC.

Montrant le montant dépensé pour l'Aqueduc cette année dans chaque rue et chaque Quartier.

1859.—Dec. 31. \$ cts. \$ cts.

QUARTIER MONTCALM.

Grande Allée et rue Desalabery....			18108 01	
Rue Lachevrotière et Nouvelle			399 51	
				18507 52

QUARTIER ST. JEAN.

Rue Des Glacis..				309 47	
" St. Johns...				560 02	
					869 49

QUARTIER ST. LOUIS.

Rue des Casernes				410 33	
" St. Denis...				490 04	
					900 37

RÉPARATIONS.

Divers réparations dans différents quartiers..				1513 51	
Montant total des ouvrages faits....					\$ 21790 89

HOTEL-DE-VILLE, 31 Déc. 1859.

E. I. GAGNON,
Comp.

W. SHORDICHE,
Gérant de l'Aqueduc.

ETAT B DRAINAGE,

Montrant le montant d'ouvrage fait pour le Drainage dans chaque rue et chaque Quartier.

1859.—Dec. 31.				\$	cts.	\$	cts.
QUARTIER ST. JEAN.							
Rue St. Jean, en dehors..					305	43	
“ Des Glacis..					122	99	
							428 42
QUARTIER CHAMPLAIN.							
Rue Champlain..							120 09
QUARTIER ST. LOUIS.							
Rue St. Denis...					150	68	
Ruelle des Casernes des Jésuites...					216	48	
							367 16
QUARTIER ST. ROCH.							
Grand canal du Palais....							4710 30
QUARTIER MONTCALM.							
De Salaberry et Grande Allée							1171 24
RÉPARATIONS.							
Diverses réparations dans différents Quartiers						1684	30
Montant total des ouvrages faits...						\$ 8481	51

HOTEL-DE-VILLE, 31 Déc. 1859.

E. I. GAGNON,
Comp.

W. SHOREDICHE,
Gérant de l'Aqueduc.

RAPPORT DES AUDITEURS.

Nous, soussignés nommés pour examiner les livres et comptes de la Corporation de Québec pour l'année expirant le 31 décembre 1859, certifions par le présent que nous avons fait avec soin l'examen des dits comptes tels que contenus dans les livres tenus par M. L. E. Dorion du Bureau du Trésorier, et ceux tenus par M. E. Gagnon du Département de l'Aqueduc, et que nous avons trouvé ces livres tenus d'une manière claire et méthodique ; et nous certifions de plus qu'il sont corrects au meilleur de notre connaissance et que le Bilan tel qu'établi par les dits livres contient l'état correct des affaires de la Corporation à la date sus-mentionnée.

CHS. MOIZEN, }
B. VERRET, } Auditeurs.

Québec, 2 Mars, 1860.

ETAT ANNUEL

DU

DEPARTEMENT DES CHEMINS,

JUSQU'AU

31 DECEMBRE 1859.

RAPPORT ANNUEL

DE

L'INSPECTEUR DE LA CITÉ.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 11 Jan. 1860.

L'inspecteur de la Cité a l'honneur de présenter au Conseil un état des opérations du Département des Chemins durant l'année finissant le 31 décembre 1859, contenu dans les huit feuillets, comprenant la nature des travaux exécutés et le montant des dépenses encourues dans chaque quartier.

Sur la feuille montrant *le Département des Chemins en compte avec la Corporation*, on trouvera qu'il a été voté par le Conseil \$21942.67 et qu'il n'a été dépensé que \$20385.03, laissant une balance à dépenser de 1554.64. Cette balance, en apparence considérable, est due et s'explique ainsi. Il a été voté pour salaire \$2400 et il n'en a été payé que \$2000; un quai chez Mde. Lowndes qui reste à finir l'année prochaine \$160.00: économie sur l'ouverture de la rue de l'Eglise \$148.60; puis en comprenant les diverses sommes votées pour les planchiages, trottoirs, macadam et drainage avec les sommes dépensées en blocs pour ces travaux, on y trouvera une économie de \$438. L'ouvrage en dehors de la porte du Palais n'est pas complet, non plus que l'appropriation épuisée. Ainsi il convient de réserver \$100 pour faire cet ouvrage et le tout réuni donnera une somme de \$1246.75 à déduire sur les \$1554.64 et la balance réelle en main restera de \$308.04.

La somme totale dépensée sur les chemins, et pour laquelle le département des Chemins est comptable, est de \$20385.03 réparties comme suit :

Drainage....						\$ 780 77
Macadam....						1088 84
Trottoirs....						1484 72
Planchéiage.						6755 34
Réparation do						316 62
Nivellement.						1117 33
Contingences						8844 41
						\$20388 03

Ce dernier item des contingences comprend :

L'entretien du Hâvre du Palais				\$ 375 74
“ des chemins d'hiver				1527 64
Impressions et Papeteries				110 16
Réparations aux outils etc				174 34
Salaires				2000 00
Nettoyage des rues...				2465 14
Contingences				619 90
Quartier St. Louis, lampes transposées.				31 75
“ Champlain, mur de briques, Plateforme petite rue				
Champlain, etc.				225 82
“ St. Pierre Quai Ramsay escalier Lamontagne et				
mur de retenue St. Valier				900 27
“ St. Roch, rue de l'Eglise prolongée....				181 40
“ Jacques Cartier, côte d'Abraham, garde-corps.				35 66
“ Saint Jean, divers				15 25
“ Montcalm, cours d'eau côte Saint Augustin.				178 75
				\$8844,41

APERÇU DES PRINCIPAUX OUVRAGES FAITS DURANT L'ANNEE.

DRAINAGE.

Il a été fait à neuf 1890 pieds de canaux pour \$558 94, en moyenne 30 cents par pied courant, savoir :

Rue Nouvelle..						200 feet.
“ St. Valier..						150 “
“ Arago						200 “
“ St. Anselme						900 “
Côte d'Abraham						440 “

Et les réparations dont les suivantes sont les principales se sont montées à \$221 83, savoir :

Rue St. Joachim						400	pieds.
“ Des Bains						100	“
“ Anne.....						200	“
“ De l'Eglise						400	“

1240

MACADAMISAGE.

Il n'a point été fait de travaux neufs cette année, avec de la pierre cassée. Toutes les réparations en ce genre, soit avec de la pierre cassée, soit avec des décombres, consistent en l'emploi de 740 boîtes de pierre cassée de Beauport, 2217 de pierre noire de Québec; 78 voyages de sable; 1802 voyages de gravois et 7472 voyages de décombres, le tout pour un montant de \$2206 17, savoir :

Quartier St. Louis						\$202	51
“ Palais.						113	65
“ Champlain						151	20
“ St. Pierre						304	42
“ St. Roch						221	43
“ J. Cartier						458	20
“ St. Jean						207	42
“ Montcalm						547	24

TROTTOIRS ET TRAVERSES.

La dépense pour les trottoirs et traverses a été de \$1484 72 et l'étendue améliorée, non compris les traverses, s'est montée à 16,872 pieds, ou près de 3 1/5 mille.

PAVAGE EN MADRIERS.

Il a été planchéié 15 rues et parties de rues, durant l'été, formant ensemble un parcours de 10,899 pieds et une surface de 2038 toises (square) de 100 pieds en superficie pour la somme de \$6755 34 et forment en moyenne \$3 31 par toise (square), savoir :

					LONGUEUR. SURFACE.	
					pieds.	carrés.
Sainte-Hélène et Saint-Stanislas..					672	128,00
Collins et d Aiguillon...					400	66,00
Des Jardins....					900	178,00
Saint-Antoine..					432	79,00
Sault-au-Matelot					583	96,00
Des Sœurs....					324	40,20
St. Paul.					1260	252,00
Champlain....					1824	261,12
Lachevrotière..					984	207,00
d'Aiguillon....					1836	371,00

Des Fossès.....					1008	186,50
St. Vallier.....					508	140,00
Ste. Julie					168	35,00
					10899	2037,92

Le chapitre des *contingences* comprend l'entretien du Jardin du Monument, du rond, les frais de cour et toutes les autres dépenses qui n'ont point rapport aux rues.

Le chapitre des *bâtisses* embrasse l'entretien de tous les édifices municipaux, (les marchés exceptés) et des clôtures des terrains ; il en a coûté cette année \$375 73.

L'an dernier, votre Inspecteur, dans son rapport, s'étendit sur la nature et la qualité des matériaux à employer pour faire les chemins les plus durables et en même temps les plus économiques, et il a été heureux de voir que dès cette année le Conseil, à la recommandation du comité des Chemins, aurait donné suite à une partie de ses suggestions, en faisant planchéier, avec des madriers de pin, un certain nombre de rues, sur un parcours de plus de deux milles.

Il ne sera peut-être pas hors de propos d'ajouter ici, à l'appui de ce mode de pavage, qu'il a le double avantage de convenir aux opérations du gaz et de l'aqueduc, sans souffrir de détériorations et que la surface peut être réparée à peu de frais et sans encombre, tandis que la fondation dure très longtemps. Ainsi, aussi longtemps que les madriers et autres bois usités dans la construction de ces pavages pourront se procurer à des prix raisonnables, votre Inspecteur est d'opinion que l'on ne devrait pas recourir à d'autres sortes de pavage, surtout dans Saint-Roch et Saint-Jean.

Quoique ce ne soit pas ici le lieu de faire rapport sur les rues qui ont le plus besoin d'être réparées, votre Inspecteur croit cependant, en terminant, devoir attirer l'attention du Conseil sur l'état actuel de la côte Lamontagne. Cette côte aurait besoin d'être pavée soit en pierre soit en blocs d'épinette rouge. La pierre serait, sans contredit, le meilleur mode de pavage ; cependant, à défaut de pierre on pourrait se servir de blocs d'épinette rouge, dépouillés de leur aubier et sciés par le milieu au besoin, et par ce moyen on procurerait non seulement une communication plus facile, mais on obvierait à l'obstruction du canal de la rue Saint-Pierre qui par sa position horizontale, n'offre point de moyens suffisants pour se nettoyer, et aux grands frais encourus pour le nettoyage des hydrants et le charroiage des vidanges qui sont entraînés de la côte par les orages et qui s'accumulent dans la rue Saint-Pierre au pied d'icelle.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. HAMEL,

Inspecteur de la Cité.

RÉCAPITULATION DES TRAVAUX DU DÉPARTEMENT DES CHEMINS PENDANT L'ANNÉE 1859.

QUARTIER.	Drainage.	Macadam.	Trottoirs.	Planchéage.	Réparation des Chemins.	Dépenses Contingentes.	Bâtisses.	Autres Départements.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
St. Louis.....		202 51	231 58	501 47		31 75			967 31
Palais.	2 00	74 66	62 62	551 33			38 99		729 60
Champlain.....	6 63	133 60	31 56	1318 40	204 40	225 82	17 60	267 35	2205 36
St. Pierre.....	6 08	194 70	141 95	1391 61	76 25	162 12	109 72		2082 43
St. Roch.....	186 60	56 45	219 01		14 22	181 40	165 02		822 70
Jacques Cartier.....	398 14	248 80	403 03	960 03	21 75	773 31	209 40		3014 46
St. Jean.....	39 40	37 03	130 25	1274 62		15 35	170 40		1667 05
Montcalm.....	141 92	141 09	264 72	757 88		178 75	406 20		1890 56
Bâtisses.....						375 73			375 73
Hâvre du Palais.....								342 38	342 38
Chemins d'hiver.....						1527 64			1527 64
Impressions, etc.....						110 16			110 16
Réparations aux outils.....						174 34			174 34
Salaires.....						2000 00			2000 00
Nettoiage.....						2468 14			2468 14
Fête de la Reine.....						.. .		24 30	24 30
Département de la Police.....								29 75	29 75
Dépenses contingentes.....						619 90			619 90
Matériaux en mains.....								37 53	37 53
Marchés.....								2691 89	2691 89
Département des Finances.....								2 00	2 00
	780 77	1088 84	1484 72	6755 34	316 62	8844 41	1117 33	3395 20	23783 23

Grand total de la récapitulation.....	\$23783 23
Déduit, autres départements.....	3395 20
Montant dépensé.....	\$20388 03
" non-dépensé.....	1554 64
Total.....	\$21942 67

HOTEL-DE-VILLE,
Québec, 31 Décembre 1859. }

JOS. HAMEL,
Inspecteur de la Cité.

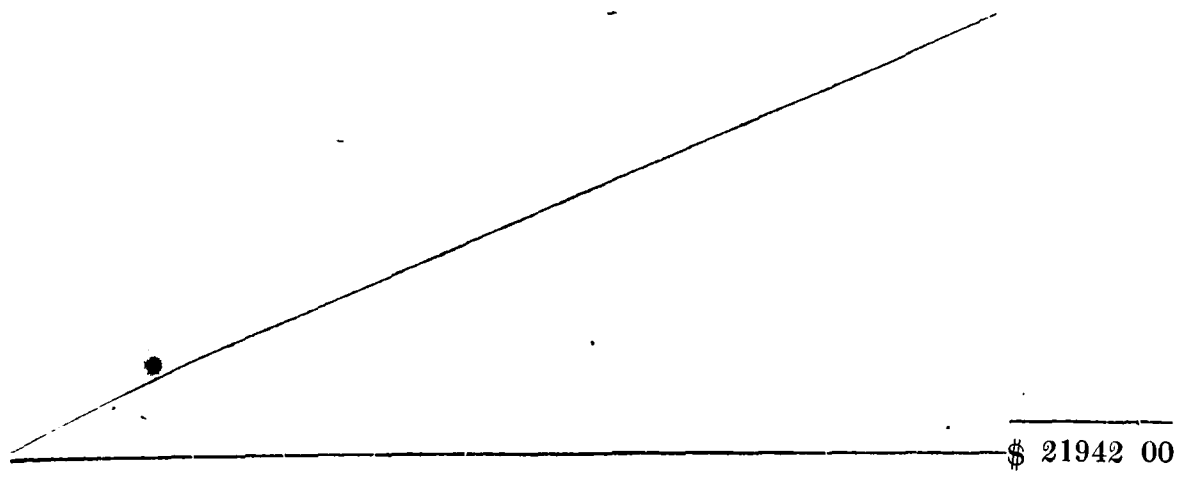
LE DEPARTEMENT DES CHEMINS EN COMPTE AVEC LA COR- PORATION DE QUEBEC.

Av.						\$	cts.
1859.	Pour Chemins d'hiver..					1527	64
	" Nettoiements					2305	72
	" Impressions et papéterie...					110	16
	" Réparations aux outils, etc.					174	34
	" Dépenses contingentes					619	90
	" Salaires.					2000	00
	" Nivellements					755	28
	" Macadam					984	33
	" Trottoirs et pavage					1354	40
	" Drainage					625	93
	" Prolongement de la rue de l'Eglise..					148	60
	" Grande Allée, nivellement.					400	00
	" Pierre cassée					26	00
	" Symes et Cie., souscription et vote de 1858 pour le nivellement de la rue Champlain....					267	55
	" Planchéiage de plusieurs rues					6755	34
	" Rue Saint-Vallier, mur de retenue..					738	15
	" Rue Ramsay, quai					157	75
	" Madame Lowndes, quai...						
	" Grande Allée, extra					196	88
	" Rue Saint-Anselme, canal.					154	84
	" Ecole de l'Evêque.					187	35
	" Nouvelle appropriation....					496	89
	" Petite rue Champlain					25	25
	" Bâtisses.					375	73
	" Balance sur salaires				\$400	00	
	" Mme. Lowndes, point fait.				160	00	
	" Economie sur la rue de l'Eglise....				148	00	
	" " sur la totalité des votes..				438	00	
	" Requis pour le mur rue Saint-Vallier				100	00	
	" Balance non dépensée				308	04	1554 64
						\$21942 64	

\$ 21942 64

LE DEPARTEMENT DES CHEMINS EN COMPTE AVEC LA COR- PORATION DE QUEBEC.

Dr.							\$	cts.
Avril 19.	1859.							
"	Chemins d'hiver....						1200	00
"	Nettoiements						2400	00
"	Impressions et papéterie						120	00
"	Réparations aux outils, etc...						80	00
"	Dépenses contingentes						600	00
"	Salaires...						2400	00
"	Nivellements						800	00
"	Macadam..						800	00
"	Trottoirs et planchéiage						400	00
"	Drainage..						200	00
Avril 29,	Prolongement de la rue de l'Eglise....						330	00
Mai 27,	Nivellement de la rue Grande Allée...						400	00
"	Pierre cassée en main						26	00
Juin 8,	Symes et Cie., souscription pour nivellement de la rue Champlain.						50	00
"	Et vote de 1858 pour do.						217	55
Août 26,	Planchéiage de plusieurs rues						8000	00
"	Rue St. Vallier, mur de retenue						800	00
"	Rue Ramsay, quai..						120	00
"	Madame Lowndes, quai						160	00
"	Grande Allée, nivellement...						200	00
Sept 2,	Rue Saint-Anselme, canal....						160	00
17	Ecole de l'Evêque, mur						200	00
"	Nouvelle appropriation pour chemins..						1200	00
"	Petite rue Champlain, plateforme						30	00
Avril 19,	Bâtisses...						1000	00
							21942	67



\$ 21942 00

RAPPORT ANNUEL

DU

CHEF DE POLICE.

BUREAU DU CHEF DE POLICE

Québec, 21 décembre 1859.

A JOHN HEARN, ECR.,

Président du Comité de Police et du Département du Feu.

MONSIEUR,

Pour me conformer au règlement du département, je sou mets respectueusement, pour votre information, l'état annuel des crimes qui ont été commis dans cette ville pendant l'année 1859 ; aussi un état du nombre des incendies qui y ont eu lieu l'année dernière, du nombre des propriétés détruites, du montant des assurances et du montant perdu sur les propriétés assurées, etc., etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. BTE. BUREAU,

Chef de police et du Département du feu.

Etat des crimes indiquant le nombre des prisonniers arrêtés par les hommes de police de la cité de Québec, et des offenses commises depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1859.

Enivrés et arrêtant les passants, 1271 hommes et 288 femmes ; vagabonds et personnes prises en protection pour la nuit, 496 hommes et 382 femmes ; violation de la paix 310 hommes et 94 femmes ; résistant aux hommes de police, 47 hommes et 3 femmes ; larcins et soupçons de larcins, 124 hommes et 38 femmes ; obtenant de l'argent ou des effets sous de faux prétextes, 6 hommes et 2 femmes ; positions indécentes, 13 hommes et 1 femme ; fréquentant les mauvaises maisons, 16 hommes et 59 femmes ; fous, 17 hommes et 7 femmes ; violation des règlements, 47 hommes et 6 femmes ; apprentis et domestiques pour désobéissance, 10 hommes et 3 femmes ; mépris de cour, 3 hommes et 5 femmes ; recevant des effets volés, 1 femme ; homicide, 1 homme et 1 femme ; vols avec violence, 4 hommes ; soupçons de meurtre, 1 homme ; assauts avec intention d'estropier, 2 hommes ; vols avec effraction, 2 hommes ; falsifications et faux billets mis en circulation, 4 hommes ; viol 1 homme ; portant des armes meurtrières, 6 hommes ; désertion du service de Sa Majesté, 1 homme ; empiètements et coupes de bois, 19 hommes ; maltraitant les animaux, 3 hommes,—totaux, 3294.

Renvoyés, 1472 hommes et 407 femmes ; emprisonnés à défaut de paiement d'amende, 532 hommes et 398 femmes ; élargis après avoir payé l'amende, 278 hommes et 20 femmes ; cautionnements donnés pour observer la paix, 50 hommes et 46 femmes ; mis en accusation, 43 hommes et 13 femmes ; cautionnements pour répondre à l'accusation, 7 hommes ; emprisonnés après procès sommaires, sur vol, pour le terme de un à six mois, 19 hommes et 5 femmes ; envoyés à l'asile des fous, 3 hommes et 1 femme,—totaux, 3294.

Sur ce nombre.

146	hommes	et	39	femmes	ont	été	en	prison	2	fois.
50	"		17	"	"	"	"	"	3	"
14	"		19	"	"	"	"	"	4	"
10	"		13	"	"	"	"	"	5	"
7	"		3	"	"	"	"	"	6	"
5	"		12	"	"	"	"	"	7	"
4	"		3	"	"	"	"	"	8	"
4	"		2	"	"	"	"	"	9	"
1	"		4	"	"	"	"	"	10	"
5	"		1	"	"	"	"	"	11	"
4	"		3	"	"	"	"	"	12	"
1	"		1	"	"	"	"	"	13	"
2	"		1	"	"	"	"	"	15	"
0	"		1	"	"	"	"	"	17	"
0	"		1	"	"	"	"	"	18	"
0	"		1	"	"	"	"	"	19	"
1	"		0	"	"	"	"	"	20	"

Origine nationale ou pays des accusés :

1137	hommes	et	696	femmes	natifs	d'Irlande.
235	"		29	"	"	d'Angleterre.
114	"		11	"	"	d'Ecosse.
836	"		150	"	"	du Canada.
10	"		3	"	"	de l'Amérique.
74	"		1	"	"	Etrangers.

2404	890
------	-----

Le nombre total des arrestations pour l'année finissant le 31 décembre 1859, s'élève à 3294, ou 77 de plus que l'année dernière, qui s'est élevé à 3217. Si ce grand nombre d'arrestations indique l'abondance du crime, il montre aussi, je crois, un degré correspondant d'efficacité chez les membres de ce département pour l'arrêter et le combattre, efficacité qui sera dûment appréciée, j'en suis convaincu, par nos concitoyens.

En parcourant la liste des crimes, je suis heureux de dire que l'on n'y trouve aucun de ces attentats épouvantables qui sont un deshonneur pour la société et pour les cités où il se commettent; je suis heureux aussi de pouvoir féliciter nos concitoyens de la tranquillité qui règne dans la société et de la bonne conduite des habitants en général comparativement à ce qui se passe dans les autres cités, et je dois dire que l'une et l'autre font un grand honneur à Québec.

Je regrette d'être encore obligé d'appeler l'attention des citoyens sur l'extrême négligence que montrent plusieurs d'entre eux en ne mettant pas leurs magasins et leurs domiciles en sûreté. Souvent ils ne prennent aucune précaution; d'autres fois leurs précautions sont très insuffisantes. Pas moins de 60 magasins et domiciles ont été trouvés ouverts par la police dans le cours de l'année. Je veux parler plus particulièrement des magasins de la basse-ville, où plusieurs ont été mis en sûreté par la police qui en donnait information aux propriétaires.

Quant aux divers bureaux et magasins où il a été commis, dans la basse-ville, des vols au sujets desquels la police a été censurée par quelques-uns des journaux, je suis fâché de dire que le blâme est dû en grande partie à la négligence des propriétaires eux-mêmes; parce qu'il n'y a point de doute que la plupart de ces vols ont été faits dans des lieux accessibles en tout temps et pour lesquels la police ne pouvait avoir aucune responsabilité. Ainsi, dans ce cas, des preuves suffisantes ont été données que le vol aurait été commis par un des employés, et dans plusieurs autres cas les témoignages ont convaincu les parties concernées que le vol n'avait pas été fait par un étranger.

Il y a dans la ville un certain nombre d'auberges de bas étage et de maisons malfamées où vont se réfugier le jour et la nuit des voleurs connus et des prostituées. La police exerce une stricte surveillance sur ces lieux et empêche par là bien des déprédations.

Dans le cours de l'année, nombre d'enfants perdus ont été recueillis par la police et ont été rendus à leurs parents.

Mon devoir m'appelle toujours à attirer votre attention sur la nécessité d'augmenter le corps de police. Tel qu'il est aujourd'hui, son efficacité est presque nulle dans les faubourg Saint-Jean et Saint-Roch. L'étendue de ces quartiers et leur augmentation continuelle exigent une augmentation proportionnée d'hommes de police pour les protéger. Je prendrai en conséquence la liberté de suggérer de placer le poste de police de la rue Saint-Joseph, quartier Saint-Roch, sur le marché Saint-Paul, et d'établir un nouveau poste dans la halle du marché Jacques Cartier. Je recommanderai aussi d'augmenter de 4 à 8 les hommes du poste n. 2 des quartiers Saint-Jean et Montcalm.

Les progrès que le corps de police a faits depuis l'année dernière en discipline et en efficacité ont été très-remarquables, et donnent l'espoir qu'il en fera de bien plus grands encore dans ses qualifications essentielles. Il existe entre les officiers et leurs hommes un esprit d'émulation pour remplir leur devoir avec honneur pour eux-mêmes et avec avantage pour le public.

Je blesserais beaucoup la vérité si je ne parlais pas ici avec les plus grandes louanges des services rendus par la patrouille de nuit qui est, il faut le reconnaître, le bras droit de ce département.

Le nombre des arrestations qu'elle a faites depuis l'organisation de ce département, lui a certainement acquis un grand mérite et devrait contribuer beaucoup à détruire le vieux préjugé que la vie de l'homme de police est la vie d'un paresseux ou que sa place ne donne rien à faire.

La police secrète, outre ses travaux ordinaires du jour, est obligée d'assister le soir à toutes les grandes réunions, tels que les théâtres, les assemblées, etc., etc., et d'arrêter ou d'éloigner tous les voleurs et filous ou personnes dont les actions lui font supposer qu'il sont des filous ou des voleurs d'aucune sorte ; elle est tenue aussi de surveiller avec vigilance tous les larrons d'échoppe connus qu'elle rencontre dans la rue et de prendre les mesures qu'elle croit nécessaires pour prévenir leurs déprédations.

Je vous prierai encore une fois de me permettre d'appeler votre attention sur la nécessité d'établir un mode de communication entre les divers postes de police afin de pouvoir réunir le corps de police dans le plus court délai possible à l'occasion d'un incendie ou de tout autre accident.

En parcourant les postes de police le jour et la nuit, je les ai trouvés sans exception dans l'ordre le plus parfait et les hommes à la garde toujours prêts à répondre au premier appel.

Je manquerais de justice si je ne saisisais cette occasion d'exprimer, par votre voie les sentiments de haute gratitude pour le capitaine R. H. Russell, chef de la police du port et les hommes placés sous ses ordres, touchant la manière prompte, efficace et bienveillante avec laquelle ils ont prêté secours à la police de la ville chaque fois qu'elle l'a demandé.

Je recommande avec plaisir à votre considération favorable, et je ne fais là qu'un acte de justice, les services du sergent Brown en sa double qualité de sergent et de secrétaire de ce département, dont il tient les papiers dans l'ordre le plus parfait.

Je ne puis terminer ce rapport sans exprimer aussi le profond sentiment d'obligation que j'éprouve pour le député chef de police M. Reynolds, dont la conduite est si active et si judicieuse dans la position importante qu'il occupe.

Je suis heureux de dire que dans toutes les occasions les officiers et les hommes ont obéi avec promptitude aux ordres qu'ils ont reçus et fait tout ce qui était en leur pouvoir vu leur petit nombre.

En terminant, qu'il me soit permis de vous assurer, monsieur, que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faire observer les lois de la cité, ainsi que les règles du département, et pour exécuter les ordres que vous jugerez à propos de donner de temps à autre.

Le tout respectueusement soumis.

J. BTE. BUREAU,

Chef de Police et du département du feu.

Elat indiquant le nombre des incendies et des alarmes d'incendie qui ont eu lieu dans l'année 1859.

QUARTIERS.	Incendies.		Incendies.		Endommagés		Montant de l'assurance sur de l'immeuble.	Montant de l'assurance sur les meubles ou les marchandises.	Montant de la perte sur l'immeuble.	Montant de la perte sur les meubles et le magasin.
	Incendies.	Alarmes.	En bois.	En pierre ou en brique.	En bois.	En pierre ou en brique.				
Champlain.....	8	4	..	1	1	6	£ s. d. 1650 0 0	£ s. d. 400 0 0	£ s. d. 139 6 3	£ s. d. 300 0 0
St. Pierre.....	1	..	..	..	..	1	2000 0 0			
St. Roch.....	8	2	5	..	6	..	450 0 0	200 0 0	726 0 0	150 0 0
Jacques Cartier.....	8	1	..	..	5	3	2075 0 0	875 0 0	802 5 0	100 0 0
St. Jean.....	4	2	1	..	5	2	1050 0 0	100 0 0	1198 10 0	850 0 0
Montcalm.....	5	1	5	..	2	1	3650 0 0	350 0 0	808 0 0	375 3 6
St. Louis.....	3	2	4	..	..	5	4670 0 0	1600 10 0	496 12 1	303 4 7
Palais.....	7	4	..	..	..	8	3850 0 0	750 0 0	127 4 1	52 10 0
Total.....	44	16	15	1	19	26	19395 0 0	4275 10 0	4297 17 5	2130 18 1

On voit par le tableau qui précède, que le montant assuré sur les immeubles, les meubles et les marchandises, s'élève à £23,670. Le montant incendié s'élève à £6,428 15s. 6d., laissant une balance de £17,241 4s. 6d., ainsi qu'il a été possible de le constater, en faveur des compagnies d'assurance.

Le Chef de Police et du département du feu a beaucoup de plaisir à faire observer le peu de valeur des propriétés qui ont été détruites par les incendies dans l'année qui vient de s'écouler. Quoique les incendies aient été beaucoup plus nombreux que les années précédentes, nous n'avons qu'à signaler la perte de huit bâtiments totalement consumés, dont 3 servaient de domiciles, l'un étant bâti en pierre et les deux autres en bois, et les cinq autres étant de petits hangars faits en bois et d'une très petite valeur.

Le tableau qui précède offre aussi le résultat le plus satisfaisant touchant l'avantage qu'il y a de faire servir les hommes de police comme pompiers, et j'espère que vous apprécierez, monsieur, vous aussi bien que les citoyens de Québec, les services qu'ils ont rendus en leur double qualité de pompiers et d'hommes de police.

Pendant l'été les hommes de police ont été régulièrement exercés à mettre en opération les hydrants de l'aqueduc dans toutes les parties de la cité, afin qu'ils pussent être capables de fournir de l'eau dans le plus court délai possible en cas d'incendie. Ces hommes ont tous acquis une bonne connaissance pour mettre ces hydrants en opération, et ils vont recommencer le même exercice dès que la saison le permettra.

Les appareils du département du feu sont dans un ordre parfait et déposés dans les maisons servant de postes de police et de magasins de pompe dans les divers quartiers de la cité.

En terminant ce Rapport qu'il me soit permis d'offrir mes remerciements et d'exprimer ma reconnaissance aux compagnies de pompiers numéros 8 et 10, et à la compagnie des sapeurs, pour l'énergie et la promptitude qu'elles ont montrées en toute occasion pour m'aider à éteindre les incendies. Je recommande d'une manière toute spéciale les services de la compagnie des Sapeurs à votre considération favorable, et je prendrai la liberté de suggérer d'augmenter son salaire de £25 à £50, vu qu'elle est obligée d'assister à tous les incendies dans toutes les parties de la ville, ce que les autres compagnies ne sont pas tenues de faire.

Le tout respectueusement soumis.

J. BTE. BUREAU,
Chef de police et du département du feu.

A JOHN HEARN, ECR.,
Président du comité du feu.



INDEX.

Rapport du Maire.....	3
Bilan des Recettes et Dépenses.....	16
Etat Annuel du Trésorier.....	20
Bilan du Trésorier de la Cité.....	52
Bilan du Trésorier, des recettes et dépenses de l'Aqueduc.....	54
Bilan général des affaires de la Corporation.....	56
Etat des Débentures émises en 1859.....	58
Etat des Débentures émises jusqu'au 31 Décembre 1859.....	59
Etat des débentures spéciales émises pour l'élargissement de la rue Champlain et l'amélioration du Quartier Jacques Cartier.....	60
Estimé de la valeur des Propriétés appartenant à la Corporation.....	61
Etat Annuel du Département de l'Aqueduc jusqu'au 31 Déc. 1859.....	64
Etat A, Aqueduc.....	66
Etat B, Egouts.....	67
Rapport des Auditeurs.....	68
Rapport Annuel de l'Inspecteur de la Cité.....	71
Rapport Annuel du Chef de Police.....	79